

Plan de travail

Introduction générale.

Chapitre I : Présentation de l'idée.

Section I : Les énergies renouvelables :

I - Les énergies renouvelables c'est quoi.

II - La place des énergies renouvelables.

II - L'énergie photovoltaïque.

Section II : Evolution des photovoltaïque :

I - Evolution des photovoltaïque dans le monde.

II - situation de l'énergie photovoltaïque dans le monde.

III - Les énergies renouvelables en Algérie.

Chapitre II : le financement du projet.

Section I : les crédits bancaire

I - la banque.

II - Les différents types de crédits.

Section II : Structures d'appuis de la PME en Algérie.

I - les différents Structures d'appuis de création.

II - le choix du financement (ANSEJ).

Chapitre III : business plan.

I - L'objectif du projet.

II - Principaux facteurs démographiques, économiques, sociaux et culturels.

III - Principaux acteurs (client, fournisseurs).

IV - Tendances Du Secteur D'activité.

V - Localisation du projet.

VI - Segment de marché

VII - La stratégie.

VIII - Les produits.

IX - Eléments de l'étude technico-économique.

X - Cout du projet.

Conclusion générale.

Introduction générale :

Nous sommes au début du vingt-et-unième siècle, le siècle où la demande d'énergie mondiale est croissante et les ressources basiques telles le pétrole, le gaz, ou l'uranium s'amenuisent.

Pourtant une grande partie de l'énergie utilisée dans le monde d'aujourd'hui provient de gisement de combustibles fossiles tels que le pétrole qui fournit 37% de l'énergie consommé dans le monde, le charbon, qui lui, fournit 25 %, ou encore le gaz à 24 %. Nous devons donc faire face à un grave problème énergétique. En plus ces gisements constitués au fil des âges et de l'évolution géologique sont évidemment en quantité limitée : ils sont épuisables.

Dans ce contexte, l'énergie solaire semble être une piste d'autant plus intéressante à étudier que l'Algérie possède d'énormes ressources d'énergie solaire sur l'ensemble de son territoire.

Les capteurs photovoltaïques ont enregistré une réduction récente des coûts de production grâce aux nouveaux procédés de fabrication, ce qui permettrait un rapide développement des installations de panneaux solaires.

L'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus importants du monde et en particulier de la région La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2000 heures annuellement et atteint les 3900 heures (hauts plateaux et sahara). L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1 m² est de l'ordre de 5 kWh sur la majeure partie du territoire national.

Dans le cadre de sa stratégie énergétique, l'Algérie accorde une priorité au développement des énergies renouvelables et au développement durable. Et une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique, l'Algérie offre ainsi plusieurs opportunités d'investissements dans le secteur de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, notamment avec le lancement des programmes structurants.

Compte tenu de l'étude préliminaire, on peut formuler la problématique suivante :

Pourrait-on compter sur l'énergie solaire pour remplacer toutes ces sources d'énergie fossile en créant des entreprises dans ce domaine?

Notre objectif est de réaliser un business plan pour notre entreprise qui s'intéresse à l'installation des panneaux solaires.

Cette réalisation nous permet de prouver la possibilité de maintenir cette entreprise en activité, et pour intégrer cette technologie dans notre pays en apportant un nouveau service utile et de qualité.

Pour cela nous avons élaborés les trois chapitres :

Dans le premier chapitre on va présenter notre idée en définissant les énergies renouvelable, ensuite entamer les énergies solaire photovoltaïque et sa situation dans le monde et dans l'Algérie.

Dans le 2eme chapitre on va parler de différents types de financement en Algérie, les crédits bancaire et les structures d'appui de la création d'entreprise et plus précisément de l'ANSEJ.

Le 3eme chapitre qui est le plus important et de réaliser le bisness plan dans lequel on va voire les diffèrent étapes de la création de notre entreprise.

I-Introduction :

Les besoins énergétiques de l'humanité n'ont cessé de croître avec son évolution : nous avons utilisés des ressources qui sont apparues avec le progrès scientifique telles que le charbon, le pétrole, le gaz ou encore le nucléaire.

Actuellement les énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) sont consommées bien plus rapidement qu'elles ne se forment dans la nature, et il est estimé que les réserves mondiales seront épuisés vers 2050 si la consommation n'est pas radicalement modifiée, et au maximum vers 2100 si des efforts sont produits sur la production et la consommation.¹

Etant donné que cette forme d'énergie couvre une grosse partie de la production énergétique actuelle, il s'avère nécessaire de trouver une autre solution pour prendre le relais.

Section I : Les énergies renouvelables

I - Les énergies renouvelables c'est quoi :

D'une façon générale, les énergies renouvelables sont des modes de production d'énergie utilisant des forces ou des ressources dont les stocks sont illimités. L'eau des rivières faisant tourner les turbines d'un barrage hydroélectrique ; le vent brassant les pales d'une éolienne ; la lumière solaire excitant les photopiles ; mais aussi l'eau chaude des profondeurs de la terre alimentant des réseaux de chauffage. Sans oublier les végétaux, comme la canne à sucre ou le colza, grâce auxquels on peut produire des carburants automobiles ou des combustibles pour des chaudières très performantes. Tout cela constitue les énergies nouvelles et renouvelables. En plus de leur caractère illimité, ces sources d'énergie sont peu ou pas polluantes. Le solaire,

¹<http://www.explorateurs-energie.com/index.php/les-energies/fossiles> consulté le 22/12/2013 à 20h.

l'éolien, l'eau et la géothermie ne rejettent aucune pollution, lorsqu'elles produisent de l'énergie. La combustion de la biomasse génère certains gaz polluants, mais en bien moindre quantité que des carburants fossiles, tels que le charbon ou le fioul.

II - La place des énergies renouvelables

Globalement, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité reste encore faible. Selon le dernier " Inventaire sur la production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde ", réalisé par l'Observatoire des Énergies Renouvelables et EDF, 20 % du courant produit sur la planète est d'origine renouvelable. L'essentiel étant toujours issu des combustibles fossiles, tels que le pétrole ou le charbon (62,7 %) et par l'énergie nucléaire (17,1%).

Mais ce chiffre encourageant masque une grande disparité entre les sources d'énergies renouvelables. À elle seule, l'hydroélectricité génère 92,5 % de l'électricité issue des ER. Les utilisations de la biomasse produisent 5,5 % du courant mondial " vert ", la géothermie 1,5 %, l'éolien 0,5 % et les techniques solaires y contribuent seulement pour 0,05 %. Toutefois, ces grandes masses sont extrêmement variables d'un pays à l'autre. Tout est, en effet, fonction des gisements d'énergie renouvelable. Ainsi, 99,2 % de l'électricité de Norvège (pays de montagnes et d'eau) est générée par les barrages. À l'inverse, les Pays-Bas, nation ô combien sensible aux questions environnementales, utilisent très marginalement les énergies renouvelables pour produire leur courant : moins de 5 %.²

Ces deux dernières décennies, les énergies renouvelables étaient surtout utilisées pour alimenter des sites isolés (montagne ou zone désertique) ou dans des pays où la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables était subventionnée, comme en Californie. Aujourd'hui, le "carburant" de ces énergies propres est tout autre, puisque c'est de la

²http://www.fnh.org/francais/doc/en_ligne/energie/dossier_art1.htm consulté le 16/11/2013 à 19h30.

protection du climat dont il s'agit. Du fait du protocole de Kyoto, les pays les plus industrialisés doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5 % par rapport à leurs rejets de 1990. Le problème, c'est que dans le même temps, la consommation d'énergie va croître. la demande progresse, en moyenne, de 1 % par an. Pour rapidement produire plus tout en polluant moins, il est donc indispensable d'avoir massivement recours aux énergies renouvelables : les seules (avec le nucléaire) à n'émettre aucun GES. De nombreux pays riches développent de très importants parcs propres, constitués principalement d'éoliennes. Entre 1997 (année où fut signé le protocole de Kyoto) et 2000, l'Espagne a ainsi quadruplé sa production d'électricité d'origine éolienne.³ L'Allemagne - qui doit faire les plus gros efforts européens de réduction des émissions de GES.⁴

Les sources d'énergies renouvelables ont fortement augmenté pour représenter, selon les estimations, 16,7 % de la consommation énergétique finale mondiale en 2010. Sur ce total, la part des énergies renouvelables modernes, en nette augmentation ces dernières années, est estimée à 8,2 %, contre seulement 8,5 % pour la biomasse traditionnelle en léger déclin. Durant 2011, les énergies renouvelables modernes ont continué de progresser sensiblement dans l'ensemble des secteurs de la consommation: l'électricité, le chauffage, le refroidissement, et le transport.

Dans le secteur électrique, les énergies renouvelables représentent près de la moitié du total estimé de la capacité électrique mondiale ajoutée durant 2011 (208 gigawatts/GW). L'énergie photovoltaïque éolienne et solaire atteint respectivement près de 40 % et 30 % de la capacité des nouvelles énergies renouvelables, devant l'hydroélectricité (près de 25 %). À la fin 2011, le total de la capacité mondiale des énergies renouvelables dépassait le seuil de 1 360 GW, en

³ Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. État de l'art et perspectives de développement, Earth and Planetary Sciences, 2001 p 234.

⁴Rapport Mondial sur les Énergies Renouvelables, Résultats et Conclusions, 2012, p5.

hausse de 8 % par rapport à 2010. Les énergies renouvelables atteignent plus de 25 % de la capacité énergétique totale mondiale (estimée à 5 360 GW en 2011), et fournissent, selon les estimations, 20,3 % de l'électricité mondiale. Les énergies renouvelables non liées à l'hydroélectricité ont dépassé le seuil de 390 GW, enregistrant une augmentation de leur capacité de 24 % durant 2010.

Les énergies renouvelables consolident rapidement la part qu'elles occupent dans la fourniture énergétique de plusieurs pays et régions:

-Dans l'Union européenne, les énergies renouvelables représentaient plus de 71 % du total des capacités électriques ajoutées en 2011, ce qui portait à 31,1 % leur part dans la capacité électrique totale. L'énergie photovoltaïque solaire assumait à elle seule près de 47 % de la nouvelle capacité mise en service. La part des énergies renouvelables dans la consommation s'accroît également (bien qu'elle soit moins rapide du fait que la capacité soit principalement solaire ou éolienne). En 2010 (année des données les plus récentes), la part des énergies renouvelables dans la consommation électrique totale était de 19,8 % (en hausse de 18,2 % par rapport à 2009), et de 12,4 % pour la consommation énergétique brute finale (contre 11,5 % en 2009).⁵

-L'Allemagne continue d'occuper la première place en Europe et être pionnière au niveau international. Elle figure continûment parmi les premiers utilisateurs des technologies issues des énergies renouvelables pour l'électricité, le chauffage et le transport). En 2011,⁶ les énergies renouvelables ont assumé 12,2 % de la consommation énergétique finale allemande, 20 % de sa consommation électrique (en hausse de 11,6 % par rapport à 2006), 10,4 % de sa

⁵ Rapport Mondial sur les Énergies Renouvelables, Résultats et Conclusions, 2012, opcit p7

⁶ Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. État de l'art et perspectives de développement, opcit, p238

demande en chauffage (en hausse de 6,2 %) et 5,6 % des carburants destinés à son secteur du transport (à l'exclusion du trafic aérien)⁷.

-Aux États-Unis, les énergies renouvelables représentaient, selon les estimations, 39 % des capacités électriques nationales ajoutées en 2011. La part de la production électrique nette américaine issue des énergies renouvelables non liées à l'hydroélectricité a augmenté de 3,7 % en 2009 à 4,7 % en 2011. Neuf États ont assuré plus de 10 % de leur production électrique en ayant recours à des énergies renouvelables non liées à l'hydroélectricité en 2011, contre deux États seulement dix ans plus tôt. La totalité des énergies renouvelables atteint environ 11,8 % de la production énergétique primaire américaine en 2011, en hausse de 10,9 % par rapport à 2010⁸.

-La Chine possédait, à la fin 2011, une capacité électrique issue des énergies renouvelables supérieure à toutes les autres nations, avec, au total, selon les estimations, 282 GW, dont un quart (70 GW) d'énergie non liée à l'hydroélectricité. Les énergies renouvelables représentaient plus d'un tiers de la nouvelle capacité électrique installée durant l'année (90 GW), tandis que les énergies renouvelables non liées à l'hydroélectricité assumaient un cinquième de ce total.⁹

⁷ Rapport Mondial sur les Énergies Renouvelables, Résultats et Conclusions, 2012, opcit p23.

⁸ Repères *Chiffres clés des énergies renouvelables*, Commissariat général au développement durable Édition 2012,p37.

⁹ Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. Opcit, p236.



III - L'énergie photovoltaïque :

L'histoire de l'électricité solaire commence en 1839, avec la découverte de l'effet photovoltaïque par Edmond Becquerel. Mais c'est en 1948, avec l'avènement des transistors, que l'on passe au stade de la technologie. En 1955, les laboratoires de Bell Téléphone déposaient un brevet pour une cellule solaire au silicium. La première application concrète se déroula dans l'espace pour l'approvisionnement d'un satellite. On songeait alors déjà à des applications terrestres, mais qui ne deviennent effectives que sous l'effet de la crise pétrolière de 1973^[3]. Depuis les années 1980, cette technologie a pris une dimension commerciale et les premiers produits industriels sont apparus sur le marché, notamment pour l'alimentation de sites isolés. Le photovoltaïque est entré dans une phase industrielle dès les années 90.¹⁰

Section II : Evolution des photovoltaïque

I – Evolution du photovoltaïque dans le monde :

Jusqu'en 80, les installations photovoltaïques ont connu un véritable essor : 3MWc fabriqués, 70 MWc en 1993, et 764 MWc en 2003.¹¹

Au niveau mondial le secteur photovoltaïque connaît une progression très importante avec une croissance annuelle de plus de 40% : plus d'1GW de panneaux photovoltaïque ont été installés en 2005.¹² En conjugaison avec le prix des énergies fossiles, ce développement conduit à une compétitivité accrue de l'électricité solaire. Si les prix baissent d'environ 5% par an, le principal inconvénient de l'énergie photovoltaïque reste cependant le cout de

¹⁰Jean-Pierre Charles¹, Simone Duchemin² et Marie-Claude Gillet-Artaud Pour un Développement Durable : Le Photovoltaïque, Développements et Recherche ,Rev. Energ. Ren.: ICPWE 2003, p6.

¹¹<http://www.energies-environnement.fr/energies/les-energies-renouvelables/le-solaire-photovoltaique/l-evolution-du-photovoltaique-dans-le-monde> consulté le 16/11/2013 à 20h.

¹²Le développement du photovoltaïque dans le monde, juin 2012, pages 1-2.

production. La recherche doit donc intervenir à ce niveau de manière à développer des procédés de fabrication moins onéreux tout en garantissant des rendements de conversion stables voire meilleurs. L'augmentation des rendements focalise particulièrement l'intérêt des chercheurs.¹³

Avec 70 % de la puissance mondiale installée, soit 16 GW, pour un total mondial de 22 GW, le solaire photovoltaïque se porte bien en Europe. En 2009 ont été installés 7,4 GW de puissance photovoltaïque dans le monde, dont 5,8 GW pour l'Europe, et 2,3 GW pour le seul dernier trimestre. On estime qu' 1 GW de puissance photovoltaïque installée fournit l'électricité nécessaire à 250 000 foyers.¹⁴

La majeure partie de la croissance européenne s'est faite en Allemagne (3,8 GW est installé pour un total de 9,8 GW). Sur les autres marches du podium, mais à des valeurs bien inférieures, suivent l'Italie (0,73 GW pour un total de 1,2 GW) et le Japon (0,48 GW pour un total de 2,6 GW). L'Allemagne reste leader mondial en termes de puissance installée, suivie de l'Espagne avec 3,5 GW. Les résultats sont très sensibles au niveau d'aides des états par le biais de la fiscalité et des tarifs de rachat de l'électricité. Entre 2008 et 2009 les installations en Espagne se sont effondrées du fait de la réduction de ces aides.¹⁵

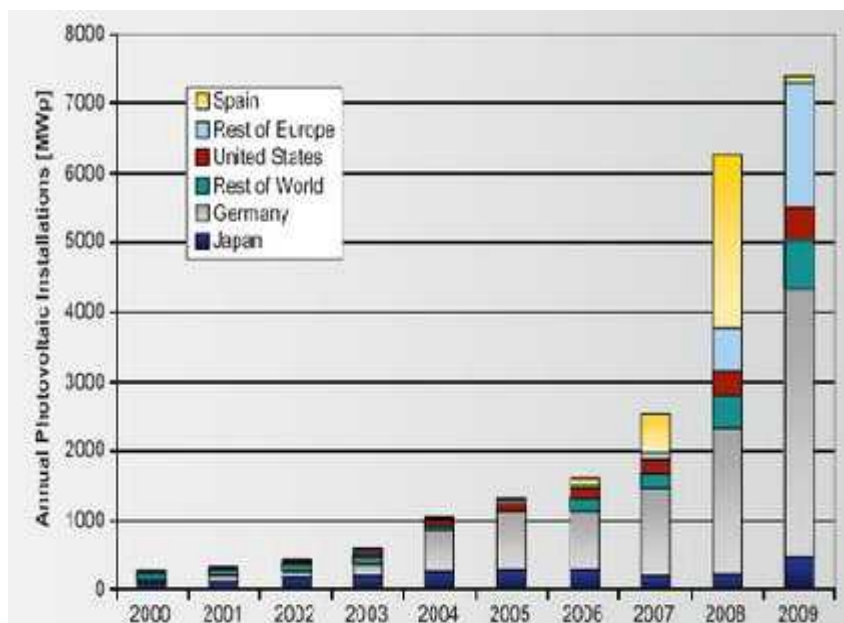
¹³ <http://www.energies-environnement.fr/energies/les-energies-renouvelables/le-solaire-photovoltaïque/l-evolution-du-photovoltaïque-dans-le-monde> consulté le 16/11/2013 à 20h:30.

¹⁴ La conversion photovoltaïque de l'énergie solaire, DANIEL LINCOT, D ÉCOUVERTE N°344-345 JANVIER-FÉVRIER 2007.

¹⁵ <http://www.ddmagazine.com/Energie/Le-solaire-photovoltaïque-en-chiffres.html> consulté le 16/11/2013 à 18h.

Figure 1-1 : Production annuelle photovoltaïque¹⁶

Source : <http://www.ddmagazine.com/Energie/Le-solaire-photovoltaïque-en-chiffres.html>



En 2011, les installations de captation d'énergie solaire dans le monde entier ont généré 85 térawattheures d'électricité, ce qui fut suffisant pour les besoins de 100 millions d'individus. La capacité photovoltaïque mondiale a augmenté de près de 15 fois, passant de 4,5 GW en 2005 à plus de 65 GW en 2012. Ainsi, le photovoltaïque est devenu la troisième plus grande énergie renouvelable dans le monde derrière l'hydroélectricité et l'énergie éolienne. L'Europe est le leader mondial avec 51 GW de capacité installée suivie par le Japon (5 GW), les États-Unis (4,4 GW) et la Chine loin derrière avec 3,1 GW.

75 % de l'expansion photovoltaïque mondiale réalisée en 2011 ont été implémentés en Europe, où se situe également 75% de la capacité photovoltaïque installée à l'échelle mondiale. Avec des contributions croissantes en provenance des pays du sud de l'Europe, plus de 60 milliards de kWh sont produits chaque année, ce qui correspond à suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 15 millions de ménages européens¹⁷.

¹⁶ <http://www.ddmagazine.com/Energie/Le-solaire-photovoltaïque-en-chiffres.html> consulté le 16/11/2013 à 18h.

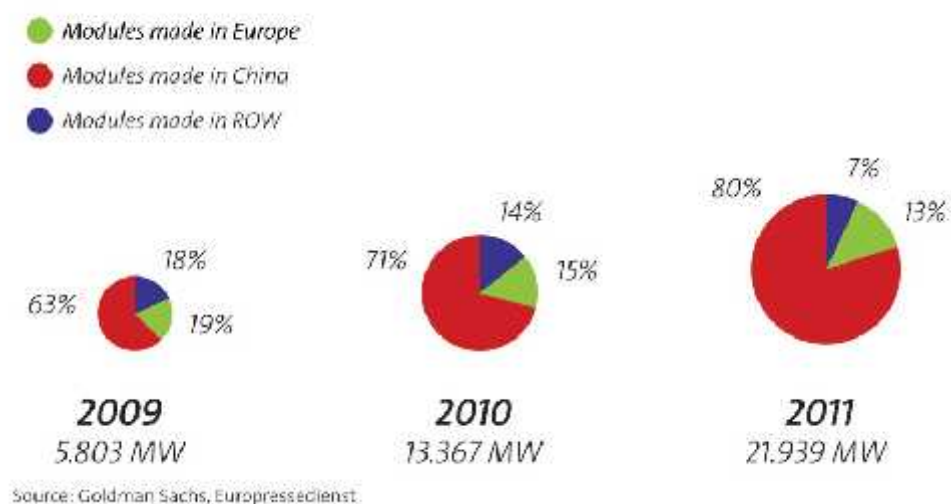
¹⁷ Le photovoltaïque, garantie d'un développement durable de notre mix énergétique, Syndicat des énergies renouvelables SOLER, Groupement Français des Professionnels du Solaire Photovoltaïque, juin 2012, p 1-2.

En Europe, le rôle de pionnier a été joué par l'Allemagne, après que la loi sur les sources d'énergie renouvelable soit entrée en vigueur en 2000. En 2011, cependant, l'Italie est devenue pour la première fois leader du marché photovoltaïque, avec une capacité installée de 9,3 GW. Le troisième plus grand marché était la France avec 1,7 GW de capacité installée. Le reste de l'Europe a également connu des développements importants ces dernières années. Plus de 130 fabricants européens ont la capacité de production des panneaux solaires de 10 GW ; cependant, la production est à peine à 50 % en dessous des limites de capacité en raison de l'inondation du marché européen par la production chinoise.¹⁸

Figure 2-1 : Part de marché de l'Europe: les modules solaires cristallins¹⁹

Source : Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. État de l'art et perspectives de développement

MARKET SHARE EUROPE: CRYSTALLINE SOLAR MODULES



I1- situation de l'énergie photovoltaïque dans le monde :

En cinq ans, la puissance solaire photovoltaïque installée a été multipliée par dix dans le monde, passant de 9,5 GW à 101,0 GW. En Allemagne, la capacité installée est passée de 3,85 TW à 32,50 TW entre 2007 et 2012. L'initiative de l'Allemagne, commencée en 1990 avec l'opération "1000 toits

¹⁸<http://www.prosun.org/fr/energie-solaire-europeenne-durable/energie-solaire--en-europe-et-dans-le-monde.html> le 16/11/2013a 18h30.

¹⁹ Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. État de l'art et perspectives de développement, opcit, p239.

Chapitre I : présentation de l'idée.

solaires",²⁰ a permis le développement de la filière photovoltaïque à travers le monde, conduisant à une forte baisse des prix des systèmes photovoltaïques au cours des années.

Aujourd'hui, l'électricité solaire photovoltaïque devient une réalité économique dans de nombreux pays, les coûts de production de cette électricité devenant équivalents à ceux de l'électricité achetée sur le réseau pour les tarifs "résidentiels" (tous les tarifs privés ou professionnels non industriels). C'est la "parité réseau", qui se réalise aussi pour une partie des tarifs "industriels" (hors très grosses entreprises)²¹.

Pour chaque pays, la parité s'étend progressivement selon les différents tarifs du réseau, variables selon la puissance souscrite et le niveau de la consommation annuelle, et selon les tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque, variables selon la nature (intégré au bâti ou pas) et la puissance de l'installation photovoltaïque. Cette parité réseau est déjà atteinte en Allemagne.²²

Tableau 1-1 : Puissance photovoltaïque installée : principaux pays et mondial (en MWc) Et puissance disponible en watts par habitant (W / hab)²³

Cumul	Allemagne	Espagne	Italie	France	EU 27	Japon	USA	Monde
2000	114	12	22	11	185	320	140	1 460
2005	1 910	58	46	26	2 170	1 420	480	5 400
2006	2 740	175	50	34	3 150	1 710	620	6 980
2007	3850	735	120	47	4 940	1 920	830	9 490
2008	6 020	3 420	460	104	10 380	2 150	1 170	15 650
2009	9 960	3 440	1 160	335	16 300	2 630	1 650	23 200
2010	17 380	3 810	3 480	1 050	29 320	3 620	2 530	40 020
2011	24 880	4 210	12 760	2 830	51 360	4 700	4 200	69 680
2012	32 200	4 400	16 400	4 000	68 100	7 200	7 400	101 000
W / hab	394	95	270	61		56	22	
2020	51 750	8 360	8 000	4 860	84 380			

²⁰ http://energeia.voila.net/solaire/prix_moyen.htm, Coût de l'électricité photovoltaïque : 2014 - 2020 – 2030, le 11/12/2013 p1-4.

²¹ Les énergies renouvelables face au défi du développement durable, Les cahiers de Global Chance n°15, Février 2002, p57.

²² http://energeia.voila.net/solaire/solaire_pv_monde.htm, Le solaire photovoltaïque dans le monde, optcit, P2.

²³ Fleche. b - Delagnes , énergie solaire photovoltaïque, 2007, édition perle noir paris, P 156.

En France, la capacité photovoltaïque qui était insignifiante en 2007 a atteint 4.000 MW crête en 2012, en cinq ans. Cela permet déjà de produire 4,2 TWh d'électricité solaire, sur la base d'une année complète.

En Allemagne, la capacité installée est huit fois plus importante, bien que ce pays ne dispose pas d'un potentiel photovoltaïque aussi important que la France. Et il coûte déjà moins cher de consommer sa propre électricité solaire, si l'on dispose d'une installation récente, que d'acheter celle provenant du réseau, excepté pour les gros industriels.

Dans le monde, la capacité photovoltaïque a augmenté de 91,5 GW de 2007 à 2012 alors que la capacité nucléaire n'a pas augmenté (372,2 GW fin 2007 et 372,2 GW fin 2012) en cinq ans. Cela correspond à une production annuelle d'électricité de 96 TWh en plus pour le solaire photovoltaïque. Avec une capacité totale de 101 GW en 2012 (tab.2) et compte tenu de son taux de charge de 12%, le photovoltaïque actuel peut produire 106 TWh d'électricité en année pleine, ce qui est équivalent à la production moyenne de quinze réacteurs nucléaires standards de 1.000 MW.²⁴

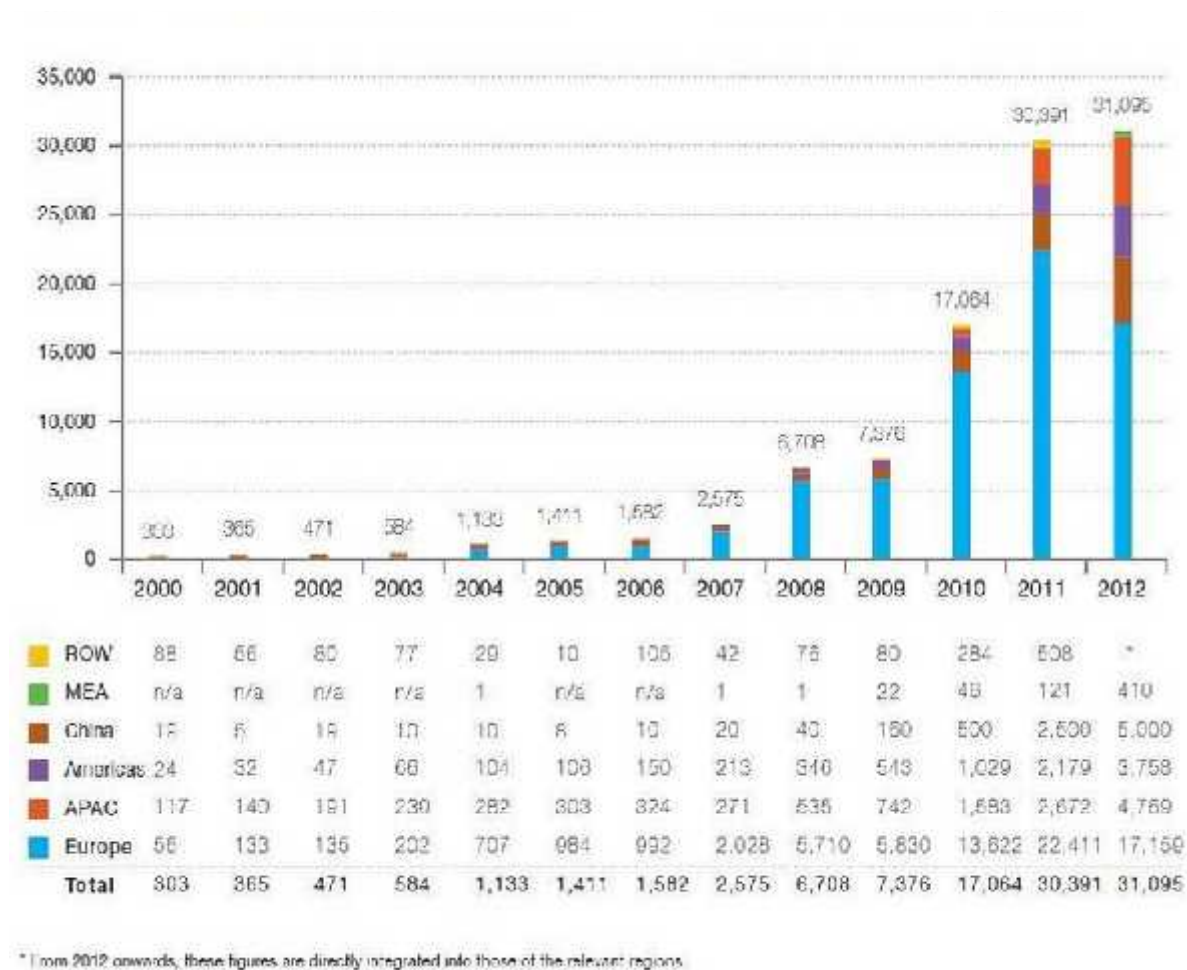
La figure 3 représente la puissance de panneaux photovoltaïques installés annuellement et répartition par régions du monde.

Après l'explosion du marché mondial du photovoltaïque en 2010 et 2011, l'année 2012 marque clairement un arrêt de la progression avec un effondrement notable du marché européen.²⁵

²⁴ Les énergies renouvelables face au défi du développement durable, Les cahiers de Global Chance n°15, Février 2002, p75.

²⁵ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le16/01/2014 à 21h.

Figure 3-1 : Evolution des installations annuelles PV mondiales²⁶

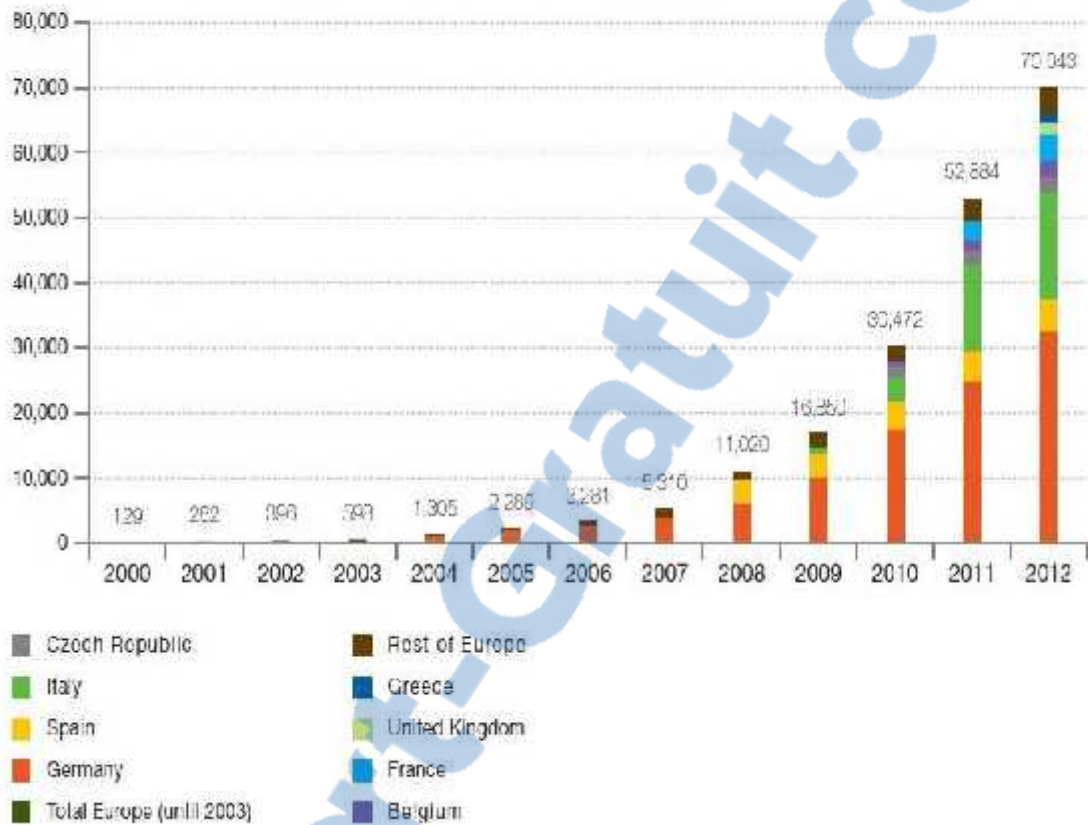


La figure 4 représente la capacité cumulée de production d'électricité photovoltaïque installée en Europe. Le marché allemand demeure le marché clé du photovoltaïque en Europe.

²⁶ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le 16/01/2014 à 21h30.

Figure 4-1 : Evolution de la capacité cumulée installée du PV européen.²⁷

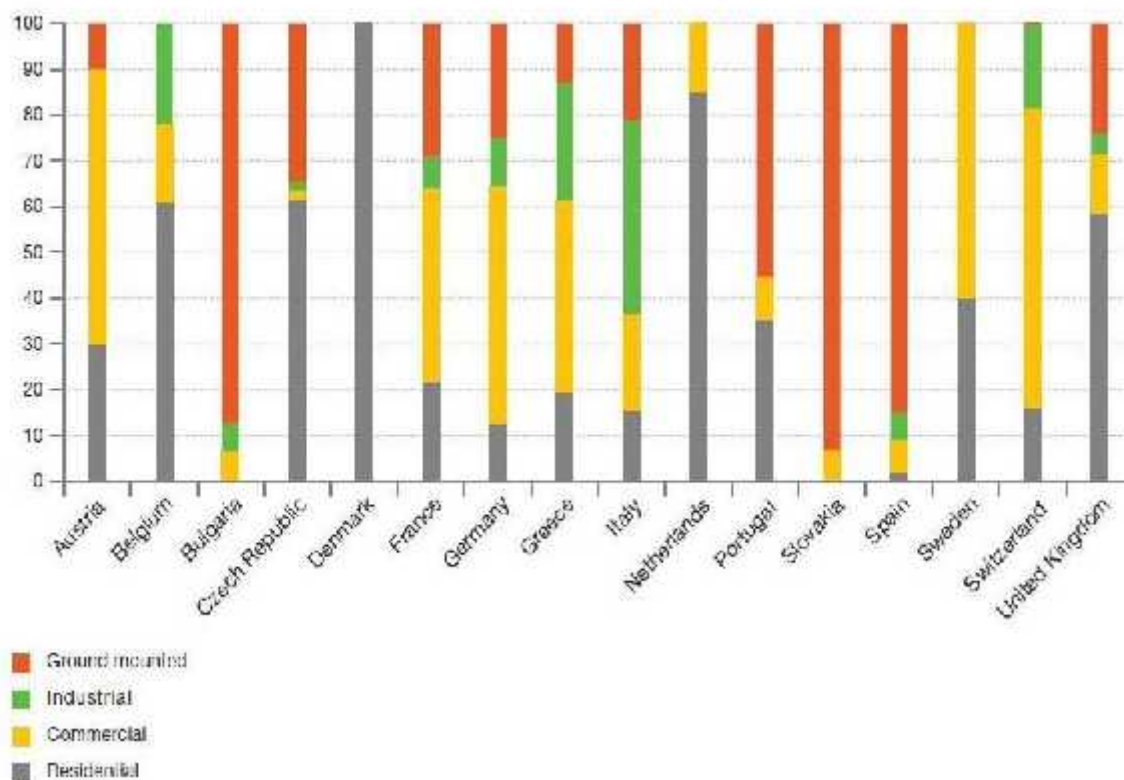
Figure 5 - Evolution of European PV cumulative installed capacity 2000-2012 (MW)



La figure suivante représente la répartition des installations photovoltaïques en Europe par type (champs photovoltaïque, sur bâtiments industriels, sur bâtiments tertiaires, sur toitures résidentielles).

²⁷ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le 16/01/2014 à 21h30.

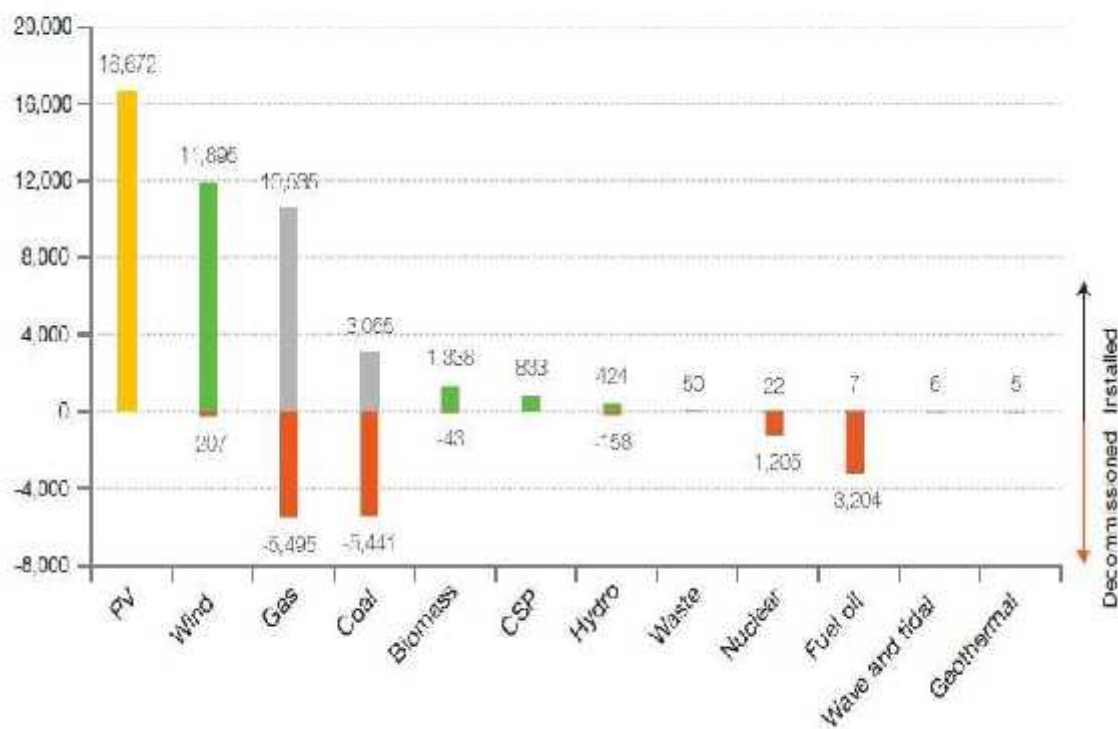
Figure 5-1: Capacité PV cumulée européenne par pays en 2012 (%)²⁸



La figure suivante représente la part de marché de chaque énergie dans les capacités de production installées en 2012. Malgré un arrêt dans la croissance des nouvelles installations de panneaux photovoltaïques en 2012 en Europe, l'énergie issue du photovoltaïque est resté la première contributrice au titre des nouvelles capacités installées.

²⁸ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le 16/01/2014 à 21h30.

Figure 6-1: Capacités de production d'électricité supplémentaires dans l'UE-27 en 2012²⁹



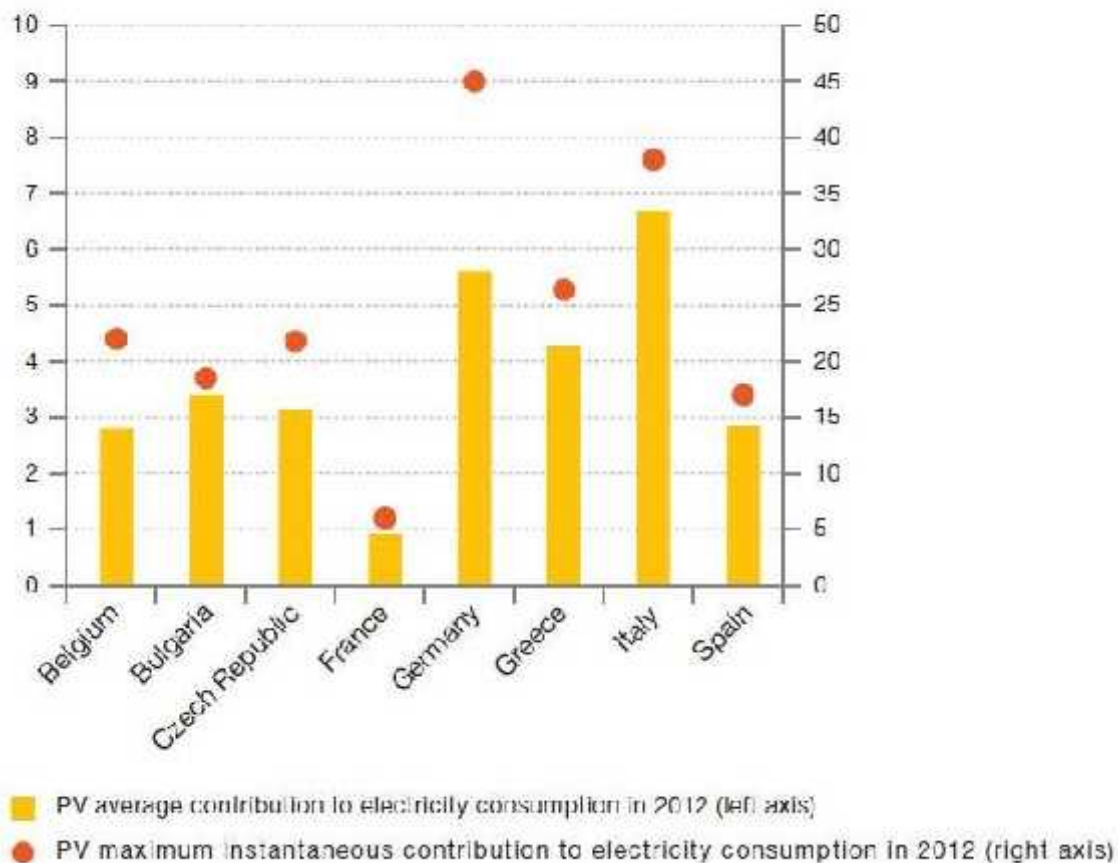
Source: EPTA, EWEA

La figure 7 représente la Part du photovoltaïque dans la consommation d'électricité (moyenne sur l'année et pic maximum atteint).

Si l'électricité photovoltaïque est encore un lilliputien, elle dépasse déjà les 15% dans sept pays d'Europe, et en consommation ponctuelle, cette source d'énergie a atteint un pic de 45% en Allemagne. Un poids qui doit inciter la filière à travailler déjà le pilotage de cette production d'énergie par les ENR.

²⁹ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaique-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le 16/01/2014 à 21h30.

Figure 7-1: Contribution de PV annuelle moyenne et maximale instantanée de la consommation d'électricité en 2012³⁰



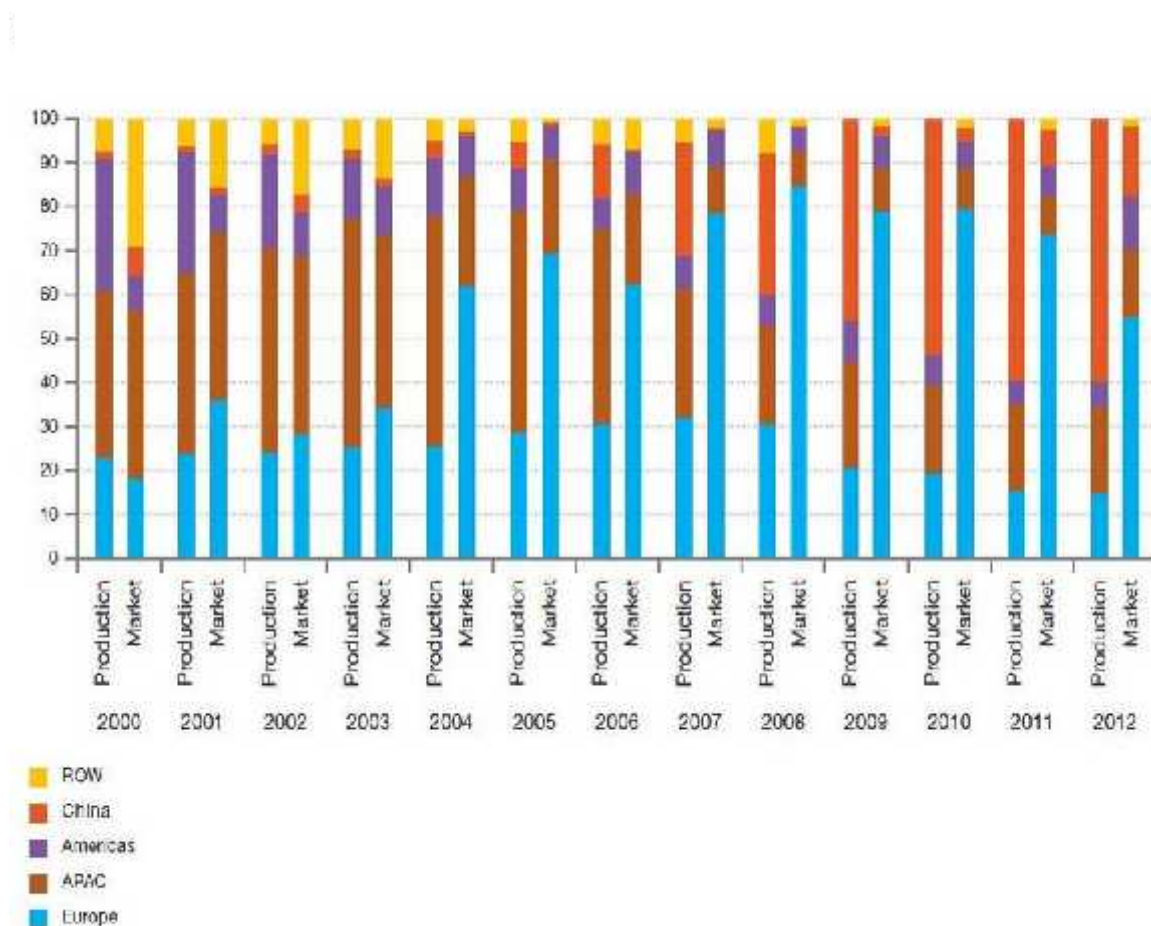
Le poids du marché européen va passer sous le seuil des 50%. La comparaison entre la production nationale de panneaux photovoltaïque et le marché local d'installations photovoltaïques montre comment, à partir de 2001, la production européenne ne couvre plus la demande. Le phénomène explose à partir de 2004, et la Chine prend progressivement une place prédominante dans la production mondiale pour la dominer à partir de 2010. Autre

³⁰ <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>, le 16/01/2014 à 21h30.

phénomène notable : le rôle de l'Europe dans l'explosion du marché jusqu'en 2009 où sa part commence à régresser³¹.

Figure 8-1: Historique du Marché PV en fonction de la production par region (%)³²

Source: EPIA, IHS Solar and Navigant consulting



Source: EPIA, IHS Solar and Navigant Consulting

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Malgré une période de crise économique et de consolidation industrielle, le marché du photovoltaïque a continué de croître en 2012 avec un record de 31 GW³³ de nouvelles capacités installée. Et en 2013 avec une 36 GW[9] on est encore en augmentation.

³¹ État Des Énergies Renouvelables En Europe, 11^{ème} bilan EurObserv'ER, édition 2011, p 38.

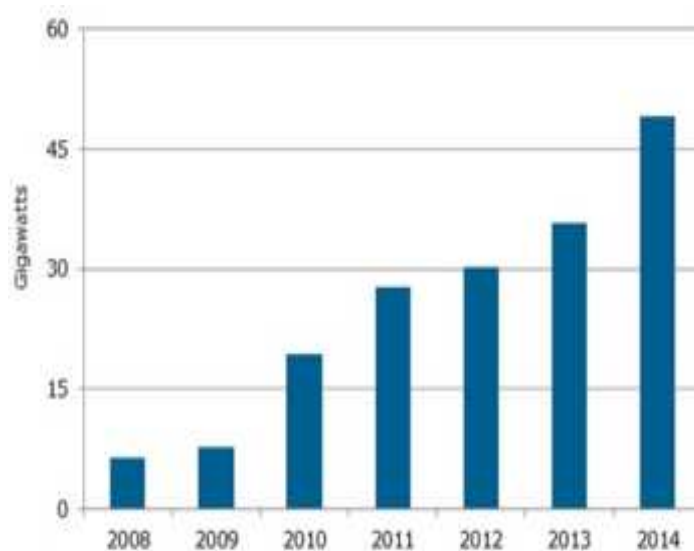
³² Katherine Pancol, Solaire Photovoltaïque : quelles réalités pour 2020?, Les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque, octobre 2011, p72.

Selon une étude du cabinet **Solarbuzz**, la demande *photovoltaïque solaire* connaîtra une très forte croissance en 2014 et le marché mondial devrait s'établir à 49 GW, en progression de 35 % par rapport aux 36 GW installés au cours de l'année 2013.

Le marché du dernier trimestre 2013 a atteint un niveau record pour l'industrie photovoltaïque en dépassant pour la première fois les 12 GW.

De mars à octobre 2013, l'industrie photovoltaïque aura installé près de 22 GW, soit ...un peu plus que la puissance cumulée installée entre 2005 et 2009, période de forte croissance portée en particulier par le marché européen.

Figure 9-1 : Marché photovoltaïque mondial³⁴.



Pour 2014, le marché est donc considéré plus sain, avec des acteurs tant porteurs de projet que fournisseurs de solutions / modules qui ont pour une grande partie renoué avec les bénéficiaires.³⁵

³³ État Des Énergies Renouvelables En Europe, 11^{ième} bilan EurObserv'ER, opcit, p41.

³⁴ <http://blog.pages-energie.com/solaire-photovoltaïque-croissance-en2014-050114.html>, le 16/01/2014 à 23h30.

³⁵ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Relance-de-la-filiere.html>, Le développement de la filière photovoltaïque française, le 19/01/2014 à 17h30.

Chapitre I : présentation de l'idée.

Le second point important c'est que quelles que soient les études (cf également l'étude publiée en mai 2103 de L'Association Européenne de l'Industrie Photovoltaïque - [EPIA](#)), les scénarios pour les années à venir prévoient un déplacement du rôle moteur de l'Europe vers le reste du monde³⁶.

En 2011, l'Europe comptait 70% des nouvelles installations photovoltaïques, en 2012 elle n'en comptait que 55%. Et ce chiffre devrait continuer à décroître car le marché est et restera tiré par trois grands pays où la demande est très forte : la Chine, le Japon et les États-Unis.

Ainsi deux tiers de tous les panneaux solaires installés au quatrième trimestre 2013 l'auront été en Chine, au Japon et aux États-Unis selon Solarbuzz.

En France, on le sait le bilan est à la morosité et reste en attente d'une vraie dynamique. D'après les bilans d'ERDF de fin septembre 2013, 287 350 installations photovoltaïques sont raccordées au réseau géré par ERDF. En termes de puissance, la somme atteignait 3,5 GW à fin septembre 2013.³⁷

³⁶ Révolution énergétique, Vers Un Avenir Énergétique Propre Et Durable, Conseil Européen des Energies Renouvelables, janvier 2007, p 29.

³⁷ Le Journal du Photovoltaïque, Le marché du solaire photovoltaïque en France et dans le monde, 12join 2007, p 1-6.

Figure 10-1: Parc photovoltaïque raccordé au réseau géré par ERDF.³⁸



Les énergies renouvelables prennent une importance croissante dans la production mondiale d'électricité. Chaque année entre 2011 et 2016, la production d'électricité ajoutée par les énergies éolienne et photovoltaïque sera plus importante que celle ajoutée par les réacteurs nucléaires en construction.

Tab.2-1. Puissance photovoltaïque installée dans le monde et nucléaire en GW (gigawatts)³⁹:

GW	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Solaire cumul	69.7	100.9	132.4	166.0	202.8	242.8	284.8
Solaire nouveau	29.7	31.2	31.5	33.6	36.8	40.0	42.0

Source : Le solaire photovoltaïque dans le monde, 1-3, 2013.

En plus de l'hydraulique, qui a elle seule produit plus d'électricité (3.580 TWh en 2011) que tout le nucléaire (2.568 TWh en 2011) dans le monde (16,3% hydraulique contre 11,7%

³⁸ Katherine Pancol, Solaire Photovoltaïque : quelles réalités pour 2020?, Les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque, octobre 2011, p113.

³⁹ Fleche. b - Delagnes, énergie solaire photovoltaïque, opticité, P 162.

Chapitre I : présentation de l'idée.

nucléaire), il existe d'autres sources d'électricité renouvelable : biogaz, biomasse, géothermie ... et les énergies de la mer qui commencent à se développer : houle, courants, marées.

La production d'électricité en une année (8.760 heures) est établie en tenant compte du taux de charge moyen au niveau mondial : 24 % pour l'éolien, 12 % pour le solaire photovoltaïque, 82% pour le nucléaire.

Tab.3-1. Puissance (capacité) installée en solaire photovoltaïque, éolien et nucléaire chaque année dans le monde - en mégawatts (MW).

MW	Solaire	Nucléaire	MW	Solaire	Nucléaire
2001	340	2734	2006	1580	1423
2002	470	5095	2007	2510	1785
2003	580	1647	2008	6170	0
2004	1120	4785	2009	7260	1068
2005	1440	3662	2010	16630	3747
Total	3950		2011	27650	3997
			Total	61800	12020

Source : Comparatif : nucléaire, éolien et solaire dans le monde, 1-2, 2012.

III -Les énergies renouvelables en Algérie :

De par sa situation géographique, l'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus importants du monde et en particulier de la région La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2000 heures annuellement et atteint les 3900 heures (hauts plateaux et Sahara). L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1 m² est de l'ordre de 5 kWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1700 kWh/m²/an au Nord et 2263 kWh/m²/an au sud du pays. Le tableau 1 résume le potentiel solaire en Algérie.⁴⁰

Tab.4-1.Potentiel solaire⁴¹.

Régions	Région côtière	Hauts plateaux	Sahara
Superficie(%)	4	10	86
Durée moyenne d'ensoleillement (h/an)	2650	3000	3500
Energiemoyenne reçue(KWh/m2/an)	1700	1900	2650

Source : KHELIF ammar, « Expérience, Potentiel et Marche Photovoltaïque Algérien »

Dans notre pays, les énergies renouvelables n'ont pas connus le développement que permet leur disponibilité et qu'impose leur importance pour le développement économique et social.

Trois raisons principales plaident en faveur d'un développement des énergies renouvelables en Algérie :

-Elles constituent une solution économiquement viable pour fournir des services énergétiques aux populations rurales isolées notamment dans les régions du grand sud.

-Elles permettent un développement durable du fait de leur caractère inépuisable, et de leur impact limité sur l'environnement et contribuent à la préservation de nos ressources fossiles,

⁴⁰ Bentouba Saïd, « L'énergie renouvelable en Algérie et l'impact sur l'environnement », Journal of Scientific Research N° 0 vol. 1 , 2010, p49.

⁴¹ KHELIF ammar, « Expérience, Potentiel et Marche Photovoltaïque Algérien », New Energy Algeria NEAL, 2011, p6.

-La valorisation de ces ressources énergétiques ne peut qu'avoir des retombées positives en matière d'équilibre régional et de création d'emplois.

-La loi sur la maîtrise de l'énergie de juillet 1999 affiche la volonté des pouvoirs publics pour une redynamisation de la politique énergétique et fixe un nouveau cadre juridique pour la gestion et l'orientation de la demande d'énergie à tous les niveaux de la chaîne énergétique⁴².

L'Algérie en particulier et les pays du Maghreb ont un potentiel solaire élevé. Les taux d'irradiation solaire effectués par satellites par l'Agence Spatiale Allemande (DLR), montrent des niveaux d'ensoleillement exceptionnels de l'ordre de 1200 kWh/m²/an dans le Nord du Grand Sahara. Par contre, les meilleurs taux d'irradiation solaire en Europe sont de l'ordre de 800 kWh/m²/an limités à la partie sud de l'Europe. Suite à une évaluation par satellites, l'Agence Spatiale Allemande (ASA) a conclu, que l'Algérie représente le potentiel solaire le plus important de tout le bassin méditerranéen, soit: 169.000 TWh/an pour le solaire thermique, 13,9 TWh/an pour le solaire photovoltaïque et 35 TWh/an pour l'éolien.⁴³

Cette énergie renouvelable présente à l'heure actuelle une réponse aux problèmes environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre qui menace la planète entière et une solution durable à la crise actuelle de l'énergie, avec la hausse du prix du baril de pétrole, ce qui place les énergies renouvelables, ENR, (hydraulique, éolien, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, biomasse, biogaz et pile à combustible), au centre des débats portant sur l'environnement, et plus généralement le développement durable. Dans ce contexte vient le projet allemand DESERTEC «clean from desert» dans cette article, nous décrivons le potentiel algérien en matière d'énergie renouvelable surtout solaire et éolien et leurs intégration dans une vision de développement à travers plusieurs scénarios énergétiques

⁴² KHALDI, Khadîdja « Etude des paramètres physiques des matériaux photovoltaïques », alger. 2011. P26.

⁴³ CDER, Les énergies renouvelables en Algérie : chiffres clefs, publication des services économiques, novembre 2013, p13.

mettant l'Algérie comme un noyau de production d'énergie renouvelable et son environnement surtout européen dont les études de la banque mondiale indique qu'il sera obligé dans les années à venir d'importer son énergie du grand Sahara d'où vient l'initiative allemande pour exporter l'énergie solaire du grand Sahara à l'Europe⁴⁴.

L'Algérie a adopté en 2011 une stratégie ayant pour objectif de produire d'ici 2030, 40% d'électricité à partir de ressources renouvelables. Cette stratégie vise en outre à développer une véritable industrie du solaire, associée à un programme de formation et de capitalisation qui permettra, à terme, d'asseoir un savoir-faire efficient, notamment en matière d'engineering et de management de projets⁴⁵.

Un plan à long terme sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a été adopté avec pour objectif, la mise en place de 22.000 MW de capacité installée entre 2011 et 2030^l, dont 12.000 MW pour couvrir la demande nationale et 10.000 MW pourraient être exportés, si des garanties d'achat à long terme et des financements extérieurs étaient sécurisés. Ce programme inclut la réalisation, d'ici 2020, d'une soixantaine de centrales solaires photovoltaïques et solaires thermiques, de fermes éoliennes et de centrales hybrides. Sa mise en œuvre, placée sous l'égide du ministère de l'énergie et des mines, est ouverte aux opérateurs publics et privés⁴⁶.

Le solaire devrait atteindre d'ici 2030 plus de 37% de la production nationale d'électricité. Malgré un potentiel assez faible, le programme n'exclut pas l'éolien qui constitue le second axe de développement prévoit également l'installation de quelques unités de taille expérimentale afin de tester les différentes technologies en matière de biomasse, de

⁴⁴ Bentouba Saïd, « L'énergie renouvelable en Algérie et l'impact sur l'environnement », Journal of Scientific Research N° 0 vol 01, 2010, p50-51.

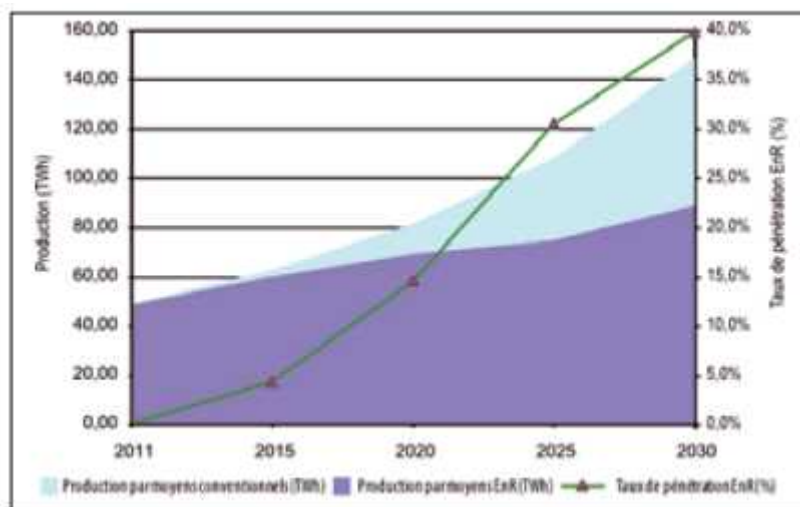
⁴⁵ DER, Les énergies renouvelables en Algérie : chiffres clefs, publication des services économiques, novembre 2013, p17.

⁴⁶ Noureddine Said, Potentiel Solaire de l'Algérie: PV et CSP, Conférence sur le PV et CSP et intégration au réseau Alger le 28 Mai 2013.

géothermie et de dessalement des eaux saumâtres par les différentes filières d'énergie renouvelable.

L'Algérie prévoit également l'installation de quelques unités de taille expérimentale afin de tester les différentes technologies en matière de biomasse, de géothermie et de dessalement des eaux saumâtres par les différentes filières d'énergie renouvelable.⁴⁷

Figure 11-1 : Pénétration des énergies renouvelables dans la production nationale en TWh⁴⁸.



La première étape du programme (2011-2013) sera principalement consacrée à la réalisation de projets pilotes pour tester les différentes filières technologiques. Les principales évolutions en matière de capacité installée sont résumées dans la figure suivante:

Figure 12-1 : Evolution de la capacité totale installée des énergies renouvelables : 2013-2020 (MW)⁴⁹

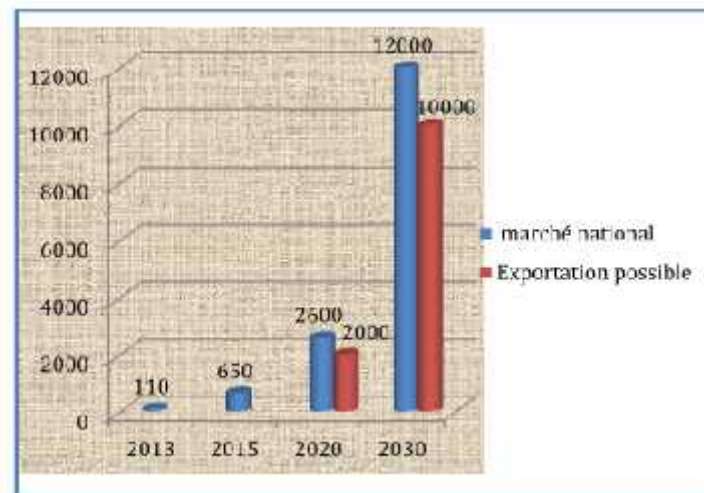
⁴⁷Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, Publié par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), septembre 2012, p27.

⁴⁸ Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives. Opticit, p29.

Figure 12-1 : Evolution de la capacité totale installée des énergies renouvelables : 2013-2020

(MW)⁵⁰

Source : CDER bulletin des Energies Renouvelables, N°20, 2011, pages 30,31.



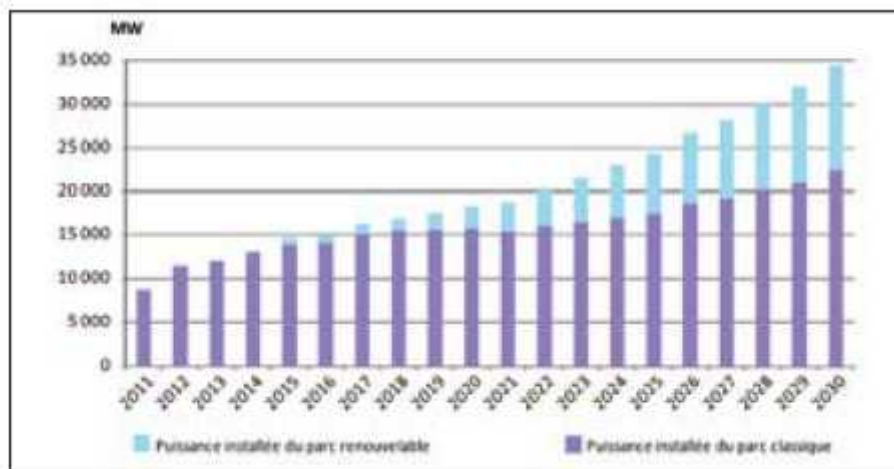
- à l'horizon 2015, une puissance totale de près de 650 MW serait installée ;
- D'ici 2020, il est attendu l'installation d'une puissance totale d'environ 2 600 MW pour le marché national et une possibilité d'exportation de l'ordre de 2 000 MW ;
- D'ici 2030, il est prévu l'installation d'une puissance de près de 12 000 MW pour le marché national ainsi qu'une possibilité d'exportation allant jusqu'à 10 000 MW.⁵¹

⁴⁹ CDER, Bulletin des Energies Renouvelables, N°20, 2011, pages 30,31.

⁵⁰ CDER, Bulletin des Energies Renouvelables, N°20, 2011, pages 30,31.

⁵¹ Bentouba Saïd, « L'énergie renouvelable en Algérie et l'impact sur l'environnement », Journal of Scientific Research N° 0 vol. 1, 2010, p50-51.

Figure 13-1 : structure du parc de la production nationale en MW⁵²



III-1 La place du solaire Photovoltaïque en Algérie :

Le potentiel national en énergies renouvelables étant fortement dominé par le solaire, l'Algérie considère cette énergie comme une opportunité et un levier de développement économique et social, notamment à travers l'implantation d'industries créatrices de richesse et d'emplois.

Plusieurs projets photovoltaïques d'une capacité totalisant 800 MWc^[14,15] sont envisagés d'ici 2020⁵³. D'autres projets à petite échelle ont été réalisés, particulièrement par SONELGAZ. Ainsi, entre 1992 et 2005, 18 villages du sud algérien, soit environ 1.000 ménages, ont bénéficié d'installations photovoltaïques pour la satisfaction des besoins essentiels (éclairage, réfrigération, télévision, ventilation) en électricité (figure 14).

⁵²Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, opcit, pages 30,31.

⁵³ Programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le ministère de l'énergie et des mines Conception et réalisation SATINFO, Société du Groupe Sonelgaz, Mars 2011.

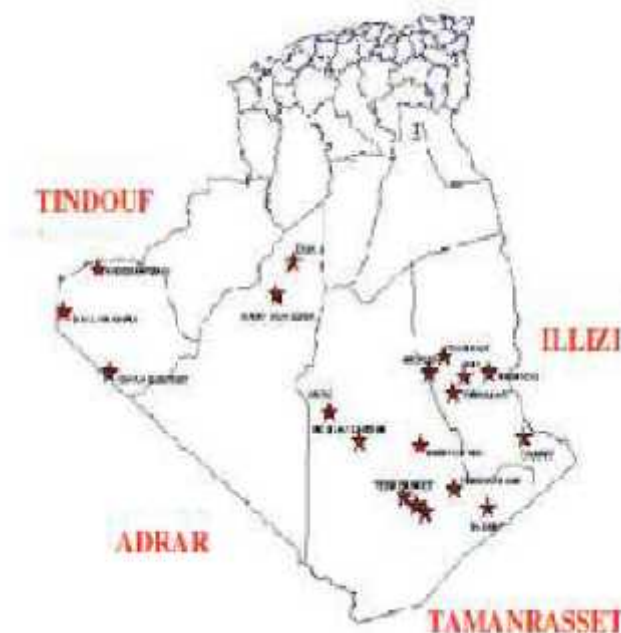


Figure 14-1: Programme d'électrification de 18 villages du sud Algérien 1992-2005⁵⁴

D'autres programmes sont en cours comme le programme complémentaire de soutien à la croissance en vue de l'électrification de 20 villages du sud de l'Algérie et celui du développement des hauts plateaux qui concerne une soixantaine de localités des zones steppiques.

Sonelgaz a introduit la filière solaire pour une 20 de villages du programme de l'électrification rurale dans le but d'impulser l'utilisation des énergies renouvelables et notamment le photovoltaïque.

Ces villages situés dans le Sud et à nombre de foyers réduits, étaient caractérisés par leur isolement et leur éloignement de tout réseau de communication.

Leur alimentation par les filières classiques (diesel, réseau elect), en plus des coûts de réalisation excessifs, auraient posé le problème de l'acheminement du combustible, et dans le cas du réseau, des difficultés certaines pour les travaux et la maintenance des lignes aériennes

⁵⁴KHELIF Amar, « Expérience, Potentiel et Marche Photovoltaïque Algérien », optcit, p 5.

Figure 15-1: un modèle des panneaux solaires installer dans le sud ⁵⁵



Cette électrification rurale solaire a concerné 20 villages répartis dans les 04 wilayas du Sud :

Tamanrasset – Tindouf – Illizi – Adrar dont les consistances physiques sont les suivantes :

Tableau 5-1 : Programme d'électrification rurale solaire dans les 04 wilayas du Sud ⁵⁶

Wilayas	Puissance crête (Wc)	Nombre de systèmes	Type de systèmes			Nombre de foyers
			1.5 kwc	03 kwc	06 kwc	
Tamanrasset	277.5	60	3	23	34	555
Illizi	75	20	6	6	8	150
Tindouf	78	20	0	14	6	156
Adrar	22.5	08	1	7	0	45

Source :Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, Publiée par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), septembre 2012, p -30.

Par ailleurs, le Centre de Développement des Energies Renouvelables algérien, dans le cadre de la coopération Algéro-Espagnole, exploite une centrale d'une puissance nominale de 2,5 kW connectée au réseau qui a pour objectif la recherche-développement. Le CDER a

⁵⁵http://www.mem-algeria.org/fr/enr/energie%20solaire/pres_20-villages.htm consulté le 16/12/2013 à 22h.

⁵⁶ Le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, septembre 2012, p -30.

aussi installé plusieurs systèmes de plusieurs kW dans différentes régions du pays, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 6-1: Principales réalisations du CDER dans le domaine photovoltaïque⁵⁷

Région	Usage	Puissance installée et systèmes
Batna (Est Algérie)	Electrification de logements pour enseignants	10 kWc
	Etude et installation de mini centrales pour différents usages	1 centrale de 5 kWc et 3 centrales de 2,5 kW
	Santé rurale	5 conservateurs médicaux (60 litres de capacité unitaire)
Oum El Bouaghi	Pompage	5 systèmes dans différents sites de la région
Tiaret	Eclairage, pompage, santé	Plusieurs systèmes
Centre	Téléphonie rurale	8 relais de 160 W
Différentes régions	Balisage aérien et signalisation	15 radio-balises dans plusieurs aéroports
Sud	Alimentation de relais hertziens	10 systèmes de 2 kWc

Il convient aussi de noter l'implication récente dans le solaire de l'entreprise British Petroleum (BP) qui est un acteur majeur dans le domaine des hydrocarbures en Algérie. Ce partenariat dans le photovoltaïque constitue pour BP une opération ayant plutôt une dimension sociale, et de promotion de l'image de marque de la compagnie. En matière de PV centralisé, SONELGAZ va réaliser une centrale de 900 kWc dans le sud algérien (vallée du M'Zab, Oued Nechou). Il s'agira de la première unité à grande échelle dans cette filière. Ce projet pilote devrait renseigner sur la rentabilité économique de cette filière qui serait ensuite déployée à grande échelle. Afin de disposer d'une image exhaustive du PV en Algérie, il faut également tenir compte des systèmes pour les télécommunications,

⁵⁷Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, septembre, optcit , p 32.

Chapitre I : présentation de l'idée.

l'éclairage public, l'exhaure de l'eau, les protections cathodiques et l'alimentation des systèmes de télémétrie des gisements d'hydrocarbures.⁵⁸

En dépit du nombre de projets, la contribution au plan quantitatif du PV à l'énergie rurale (usages domestiques, pompage, télécommunication) reste marginale. Les besoins sont encore essentiellement couverts par le diesel. Cette situation pourrait changer si la faisabilité économique du projet centrale PV centralisée est confirmée techniquement et économiquement.

⁵⁸CHERIGUI Abdel-Nasser, Les énergies du future en Algérie. Edition chorouk, Algérie, 2011.p37.

CONCLUSION :

Malgré les immenses avantages du territoire algérien pour l'exploitation de l'énergie solaire, peu de sociétés privées algériennes développent cette technologie. L'Algérie, qui reste un des pays les plus ensoleillés du monde présente des potentialités exceptionnelles en matière d'énergie solaire. Les taux d'irradiation solaire effectués par satellites par l'Agence Spatiale Allemande (DLR), montrent des niveaux d'ensoleillement exceptionnels de l'ordre de 1200 kWh/m²/an dans le Nord du Grand Sahara. Par contre, les meilleurs taux d'irradiation solaire en Europe sont de l'ordre de 800 kWh/m²/an limités à la partie sud de l'Europe. Suite à une évaluation par satellites.

Pour cela il est temps de créer des entreprises dans ce domaine, donc on a décidé de se lancer dans l'installation des panneaux solaires photovoltaïques.

Introduction :

Dès le début des années 90 l'Algérie a entamé des changements économiques très importants en adoptant un programme de réformes dans ce domaine, pour cela l'état a procédé à l'exécution des politiques financières et économiques dans le cadre de développement. Le secteur des PME est l'un des principaux objectifs au quelle l'état accorde une attention particulière, il y a eu l'appui à la création d'entreprise pour se développer et se diversifier afin de répondre aux différents besoins des entrepreneurs potentiels.

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leur développement sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises.

Ce chapitre aura pour objectif d'éclaircir le lecteur sur le sujet de recherche en abordant en premier, la définition des banques et sa nécessité dans l'économie ainsi qu'à son rôle d'intermédiaire, l'entreprise et les différentes sources de financement des entreprises (crédits) et enfin les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME, à savoir : l'ANDI, L'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

Section 1 : les crédits bancaire

1 : la banque

a- Définition et rôle de la banque

➤ Définition :

Définition économique :

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôts, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre en opérations de crédits ou en opérations financières.

La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci a partir de deux processus distincts :

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation ».

Définition juridique :

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi n°90-10 du 14 Avril relative à la monnaie et au crédit.

Les opérations de banque comprennent la réception des fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ».¹

¹ Garsnault, P. Priani, S ; « La banque fonctionnement et stratégie », 2009, 3 Edition, Masson, P35.

➤ **Rôle de la banque :**

« Les banques sont des entreprises de services, produisant et vendant des financiers variés au premier rang des quels figure d'autrui leur succès dépend naturellement de leur clientèle et à y répondre de façon efficiente à un prix compétitif. Dans cette section nous présentons les principales fonctions assumées par la banque ». ²

- Le rôle économique de la banque :

Le rôle économique de la banque est de mettre en rapport offreurs et demandeurs de capitaux et ce rapport est représenté dans un rôle d'intermédiaire et désintermédiaire.

L'intermédiaire :

- Les offreurs de capitaux confient leurs dépôts est épargnes
- Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements

La désintermédiaire :

- Les offreurs de capitaux investissent directement sur le marché
- Les demandeurs de capitaux se financent auprès de marchés

Bien évidemment pour être efficace dans ce rôle d'intermédiaire un établissement de crédit doit réaliser les opérations de collecte de prêt et de la gestion ainsi en :

- Intercalant son bilan entre offreurs et demandeurs e capitaux.
- En mettant en relation directement entre offreurs et demandeurs de capitaux sur le marché de capitaux³

b- Fonction de la banque :

Les fonctions d la banque, dans toutes leurs formes sont relativement les mêmes et se comme suit :

² GUY CADAMINE, JEAN MONTIER, « Banque et marcher financier », 1998, édition économique paris, p 82.

³ HAFIS R, « les critères de choix d'une banque », mémoire pour l'obtention d'un master, (2012/2013). P53

➤ **La collecte de ressources :** Elle s'opère généralement grâce :

- Aux dépôts dans les comptes des particuliers et des entreprises sans rémunérations.
- Aux dépôts dans les comptes des particuliers et des entreprises avec rémunérations.
- Aux dépôts à terme des bons de caisse avec rémunérations.⁴

➤ **La Distribution des crédits :** La loi n°86/12 du 19/08/1986 définit le crédit comme :

« Tout acte par lequel un établissement habilite à ces effets, met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique ou contracte pour le compte de celle-ci engagement par signature ».

➤ **Les opérations financières :**

La banque intervient souvent pour conclure des opérations financières :

1. Soit pour le compte de ses clients moyennant une rémunération qui est matérialisée par des commissions sur l'opération elle-même.
2. Soit pour son propre compte.
3. La gestion et le suivi d'un portefeuille de la valeur pour le compte de sa clientèle et / ou pour son propre compte.

➤ **Les opérations de trésorerie :**

L'activité de la banque est basée sur la monnaie dans les mouvements sont de différents sens. C'est pour ces raisons que la notion de trésorier est fondamentale dans son activité et sa gestion.

Ainsi elle se trouve sollicitée par ses clients pour le recouvrement de valeur au niveau national et international.

Afin de prendre les opérations de trésorier au sens large, il faut inclure les opérations effectuées par la banque au niveau des marchés monétaires au tant qu'offreurs ou demandeurs de fonds.⁵

⁴ HAFIS R, « les critères de choix d'une banque » opcit p55.

la clientèle de la banque :

Parmi les clients de la banque on peut distinguer :

1. Les particuliers : ce sont les individus, homme ou femme, disposer de revenus qu'ils emploient en consommation et en épargne.
2. Les entreprises : se sont individus (personnes physique) ou des groupements d'individus (personnes morales) considérées dans l'exercice de leur activité.

les services proposés par la banque :

Pour attirer et maintenir ses clients, la banque leur propose un certain nombre de services qui répondent à leurs besoins.

Les personnes cherchent d'abord la sécurité pour l'argent qu'elles possèdent et un moyen de commode et sûr pour régler leurs dépenses et encaisser leurs recettes, sans avoir à transporter des fonds. Pour répondre à ce double besoin de sécurité et de commodité la banque propose un service ; le service de caisse.

En outre certaines d'entre elles cherchent à placer les sommes qu'elles ont épargnées afin d'étirer un revenu. Elles peuvent choisir parmi les diverses formules de placement que la banque met à leur disposition.

D'autre, au contraire, ont besoin de capitaux pour réaliser leur projet : à ces personnes, la banque peut procurer de crédit c'est -à-dire la possibilité de disposer immédiatement de fonds qu'elles devront rembourser dans un délai plus ou moins long.⁶

c- L'entreprise (généralités)

I. L'entreprise

Définition de l'entreprise :

La notion de l'entreprise n'est pas encore clairement dégagée pas plus en droit positif qu'en économie politique, il en résulte que « les auteurs ont donné de l'entreprises économique un grand nombre de définitions plus ou moins large.

⁵ Garsnault P, « La banque fonctionnement et stratégie », opcit. P37.

⁶ Monnier P. Mahier S, « Les techniques bancaires en 53 fiches », 2012, donod, paris, 3 édition , p 17.

Selon F.PERROUX : « l'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prix des divers facteurs de la production apportés des agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre un bien ou des services sur le marché pour obtenir par différence entre deux prix (prix de revient et prix de vente) le plus grand gain monétaire possible ». ⁷

Rôle de l'entreprise :

L'entreprise que nous venons de définir ci haut à trois rôles à jouer :

A- Son rôle technique : est de produire dans les meilleures conditions, par une bonne organisation (que nous étudions d'autre part dans le cours d'économie de l'entreprise).

B- Son rôle économique : est adapté la production aux besoins de la consommation.

C- Son rôle social : est de répartir équitablement les revenus de la production. ⁸

2- Les différents types de crédits

➤ **Définition du crédit :**

A- Définition économique :

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, avec une rémunération de service rendu et les risques encourus. ⁹

Le crédit est l'essence de la création de richesse il contribue à l'expansion de l'activité économique en général et pour cela, on peut dire que le crédit joue un effet multiplicateur sur l'activité humaine. En général le crédit exige l'existence ou la rémunération des quatre supports indispensables l'un de l'autre à savoir le temps, la confiance, le risque et les garanties.

⁷ BOUYACOUB Farouk « L'entreprise et le financement bancaire », 2000, édition casbah, Alger, p 121.

⁸ BOUYACOUB Farouk « L'entreprise et le financement bancaire ». opcit, p 122.

⁹ C. Crutzen, C. Dehalle , « cours d'économie politique », 2010, paris, P75.

B- Définition juridique :

« Le crédit se définit comme étant tout titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie ».

➤ **Les différents types de crédits :**

a- les crédits d'exploitation :

Les crédits d'exploitation (ou crédits à court terme) financent l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et réalisable.

Les crédits d'exploitation peuvent être classés selon :

- Le degré du risque
- Leur spécifique ou global
- Leur caractère mobilisable ou non
- Leur mode de réalisation

On distingue généralement deux grandes catégories de crédits d'exploitation :

- Les crédits directs
- Les crédits indirects ou par signature

Chaque catégorie comprend différentes natures de crédits :¹⁰

¹⁰ le crédit au sein de l'article 112 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et crédit.

les crédits directs : On distingue :

1. Les crédits par caisse globaux :

Dans ce type de crédit le banquier finance une partie de l'actif circulant de l'entreprise (stocks, créances) pour équilibrer la trésorerie de cette dernière, sans que ce financement ne soit affecté à un besoin bien précis, ses crédits peuvent affecter les formes suivantes :¹¹

a) Facilité de caisse :

La facilité de caisse est une forme de concours bancaire destinées à pallier mensuellement aux décalages de trésoreries de courte durée (quelques jours), c'est-à-dire l'intervalle qui sépare les sorties et les rentrées de fonds de l'entreprise.

La mise en place d'une facilité de caisse, permet de donner une élasticité de fonctionnement à la trésorerie de l'entreprise, en l'autorisant à rendre son compte débiteur à concurrence d'un plafond déterminé.

Le graphique suivant représente l'allure d'un compte courant assorti d'une facilité de caisse

b) Le découvert :

Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement.

C'est certainement le concours à court terme le plus sollicité et le plus utilisé.

Le découvert peut être utilisé en permanence (compte fonctionnant en position débitrice continue), jusqu'à son échéance.

Le montant du découvert est fonction du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise, de sa structure financière, de son activité et de la confiance du banquier en ses dirigeants.¹²

¹¹ Crutzen. C, Dehalle. C, « cours d'économie politique » opcit p 77.

¹² Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », 2012, paris , les éditions d'organisation, P234.

Le graphique suivant représente l'évolution d'un compte courant assorti d'un découvert (classique) sur une durée d'une année :

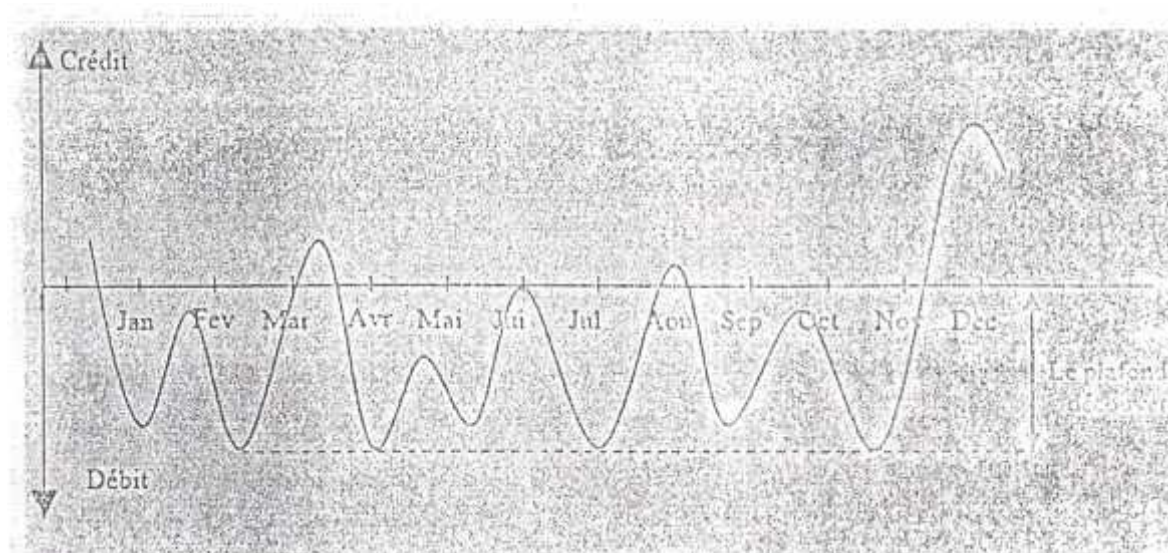


FIGURE II-1 : l'évolution d'un compte courant¹³

c) Le crédit de compagnie :

« Le crédit de compagnie est un concours bancaire destiné à financer un besoins de trésorerie né d'une activité saisonnière ».

Les entreprises ayant des activités saisonnières se trouvent généralement dans un besoin de trésorerie engendré par un besoin en fond de roulement. Il s'agit d'un crédit sans garanties apparents avec des risques accrus, qui fait partager au banquier e risque commercial de son client.

Le banquier analyse ce plan de financement dans le cadre notamment d'une étude de marché qui lui permet de se faire une idée quand aux chances de réussite de la compagnie et de remboursement du crédit.

A l'issue de la compagnie, le crédit de compagnie doit être totalement remboursé par les recettes réalisées.¹⁴

¹³ Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », opcit, P234.

¹⁴ Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », opcit, P235.

d) Le crédit de soudure :

Le crédit relais est un concours qui permet à l'entreprise d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis résultats d'une opération ponctuelle hors exploitation.

Le banquier peut exiger que l'opération en attente de concrétisation soit domiciliée à la banque afin que les fonds soient versés à ses guichets.

Le banquier ne doit accorder ce type de crédit que si la réalisation de l'opération est certaine. En outre, le montant du crédit à accorder doit être inférieur aux sommes à recevoir pour se prémunir contre une éventuelle surestimation du prix de cession lors des prévisions.¹⁵

2. Les crédits par caisse spécifiques :

« Les crédits d'exploitation spécifiques sont des crédits spécifiquement adaptés à certains actifs circulants et comportent en général une garantie réelle constituée par un actif circulant ».

Ils sont au nombre de quatre:

a) L'avance sur factures :

L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de facture visée par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse.

Le montant de l'avance ne dépasse pas généralement 70% du montant de chaque facture.

b) L'avance sur marchandises :

« L'avance sur marchandises est un crédit par caisse qui finance un stock, financement garanti par des marchandises remises en gage au banquier ».¹⁶

¹⁵ BADOE M, « réinventer le marketing de la banque et de l'assurance », 2004, Revue banque édition, Paris, p56

¹⁶ Benhalima A), « pratique des techniques bancaires », 1992, Masson, P140.

c) Le financement des marchés publics :

Un marché public est un contrat passé entre un entrepreneur et une administration publique pour la fourniture de biens ou l'exécution de travaux.

L'administration ne règle la livraison et/ou la pose des fournitures, objet d'un marché qu'après services rendus et constatés et avec un retard.

C1-Le crédit de préfinancement :

C'est un financement consenti avant même que les droits à paiement ne soient nés pour l'entreprise, et sur la seule base des besoins déterminés par le plan de financement du marché.

C2- Les avances sur délégation de marché, créances nées non constatées :

Ce sont des mobilisations de créances relatives à des travaux réalisés par l'entreprise, mais non encore constatées par l'administration.

C3. Les avances sur délégation de marché, créances nées constatées :

Ce sont des mobilisations de créances relatives à des travaux effectués et dûment constatées par l'administration.

d) Escompte commerciale :

L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et commissions) contre transfert à son profit de la priorité de la créance et de ses accessoires.¹⁷

Les crédits d'exploitation par signature (Indirects) :

Un crédit par signature se définit comme un engagement donné par la banque sous forme d'une acceptation, d'un aval, ou d'une caution, pour payer pour compte d'un débiteur si celui-ci s'avérerait défaillant.¹⁸

¹⁷ Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », opcit, P240.

Le but recherché par le client en sollicitant la signature de la banque peut être :

- De différer le paiement exigible immédiatement.
- D'éviter un versement d'espèces à titre de cautionnement.
- D'accélérer une rentrée de fonds.

1. L'aval :

Au sens de l'article 409 du code de commerce Algérien l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance généralement un effet de commerce.

L'aval peut être donné sur le titre ou sur un acte séparé. L'avaliseur est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant (débité principal). Le banquier (Avaliste) doit apprécier le demandeur d'aval non seulement à travers sa santé financière, mais aussi à travers les effets déjà avalisés.

2. L'acceptation :

L'acceptation est une reconnaissance de cette c'est l'engagement du titre de payer la lettre de change à l'échéance, cette acceptation s'exprime par la signature du titre sur le recto de la lettre qu'il faut procéder de la mention « bon pour acceptation » la seule signature du tiré suffit cependant pour l'acceptation.

L'acceptation d'une banque, c'est l'engagement à payer à échéance un lettre change tirée sur elle.

L'acceptation d'une banque a pour but de permettre à son client de s'approvisionner en bénéficiant de la confiance de ses fournisseurs.¹⁹

3. Les cautions :

Avant de détailler ce titre, il convient de distinguer la caution du cautionnement.

La caution : c'est la personne qui s'engage envers un créancier à payer la dette du débiteur principal, même à l'issu d dernier ou contre songré.

¹⁸ Crutzen C, Dehalle C, « cours d'économie politique » opcit p 79.

¹⁹ Françoise dekeuwer Defossez « droit bancaire »,2012 ,paris, masson P140-143.

Le cautionnement : c'est le contrat unilatéral, par lequel la caution garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers les créances à satisfaire cette obligation si le débiteur principale ne satisfait pas lui-même.

Il existe plusieurs types de cautions bancaires qu'on peut classer selon leur destination, on distingue :

- Les cautions qui permettent au client de différer le paiement
- Les cautions qui leur évitent certains décaissements
- Les cautions pour accélérer des rentrées de fonds.

b- Les crédits d'investissements :

Les crédits d'investissements sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et en crédit à long terme.²⁰

1. Le crédit à moyen terme (CMT):

« Le crédit à moyen terme d'investissement s'inscrit dans la fourchette 2ans à 7ans. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre 8ans et 10 ans... ».

Les crédits à moyen terme constituent un avantage pour la banque, selon la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit. Les CMT sont éligibles au refinancement auprès de la banque d'Algérie.²¹

²⁰ JEAN CHRISTIAN LOINTIER, SALVIGNOL, GUY « L'entreprise et la banque-leur relation d'affaire et pratique », 2006, édition economica, paris. P 137.

²¹ Moulai Khatir Rachid « gestion et évaluation des risques de crédit », opcit, P101

2. Les crédits à long terme (CLT) :

Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette 7ans à 20 ans avec un différé allant de deux a quatre ans. Les CLT financent les immobilisations lourdes dont indurée d'amortissement fiscal et supérieur à sept ans.

Le CLT sont peu pratiqués par les banques commerciales en raison de la rareté des ressources à long terme. En effet les banques ne jouent que le rôle d'intermédiaire entre les clients et les organismes financiers.²²

c- L'analyse et l'étude technico- économique du projet

L'analyse technico- économique est un document qui reprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement on citera notamment:

1. Présentation générale du projet :

Elle reprend les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social siège social et la description de son activité.
- Présentation des associés.
- L'objet de l'investissement : si il s'agit de renouvellement, extension, ou projet de création avec le commentaire sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement.
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir
- Le mode financement envisage.

2. L'étude économique :

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer.²³

²² JEAN CHRISTIAN LOINTIER, SALVIGNOL, GUY « L'entreprise et la banque-leur relation d'affaire et pratique », opcit p 138.

Le banquier cherche à trouver des réponses à des questions qu'il se pose :

- Quelle est la taille du marché et quel est son taux de développement ?
- Quelles sont les conditions générales de commercialisation du produit ?
- Quelle sera l'évolution dans le temps des différents facteurs ?

3. L'analyse de l'évaluation financière du projet par le banquier :

Le banquier effectue une analyse et évaluation financière du projet, cette analyse et évaluation tiendront compte de cinq (05) éléments :

🚩 L'indépendance financière :

On peut mesurer l'indépendance financière à partir du ratio suivant :

$$\text{Dette à long et moyen terme} / \text{Fonds propre net} * 100$$

Si ce ratio dépassera les 100%, cela expliquera que l'entreprise finance ses emplois stables par des ressources externes plus que par ses fonds propres.

🚩 La capacité de remboursement :

Elle mesure le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser par ses propres moyens la totalité de ces d'investissement, elle est mesurée par ce ratio :²⁴

$$\text{Dettes à long e moyen terme} / \text{capacité d'autofinancement}$$

🚩 La valeur actuelle nette VAN :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0$$

CF : Cash flow

I₀= Investissement initial

N: Durée de crédit

VAN > 0 : le projet est rentable

²³ Cherrak Souâd, « le financement bancaire des PME », 2002, édition kasbah, P47.

²⁴ Cherrak Souâd, « le financement bancaire des PME », opcit, P49.

Chapitre II : le financement du projet

$VAN < 0$: le projet n'est pas rentable.

Le taux de rentabilité interne : (TRI)

C'est le taux d'actualisation maximale que peut supporter le projet.

La situation de l'équation $VAN = 0$ n'est pas évidente, ce qui nous oblige le TRI.

$$\left\{ \begin{array}{l} i_1 + VAN_1 > 0 \\ i_2 + VAN_2 > 0 \end{array} \right.$$

$$TRI = i_1 + \frac{VAN_1}{VAN_1 + |VAN_2|} (i_2 - i_1)$$

Si le :

$TRI >$ taux de rentabilité minimum imposé par l'entreprise \Rightarrow le projet va améliorer la rentabilité globale de l'entreprise.

$TRI <$ taux de rejet \Rightarrow le projet va détériorer la rentabilité de l'entreprise. ²⁵



²⁵ Cherrak Souâd, « le financement bancaire des PME », opcit, P50-51.

Section 2 : Les agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises

1- L'ANDI, L'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

a- L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

L'ANDI est créée en 2001. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie, accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Ses Guichets Uniques Décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprise et de développement d'investissement

Cet organisme d'appui a créé 155 905 postes d'emploi en 2009, soit un total de 998 945 emplois de 2002 à 2009 et ce à travers les réalisations des projets inscrits (19 729 projets en 2009) dans son cadre, pour un investissement total de 6 706 875 millions de Dinars. Cependant il est important de signaler que sur les 71 185 projets enregistrés depuis 2002, plus de 70% concernent le secteur des services, les activités stratégiques comme l'industrie et l'agriculture ne représentent que 10.74% et 2.54% respectivement. D'où la nécessité, pour les responsables d'agences de s'appliquer à encourager les initiatives de productions manufacturières. ²⁶

b- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 35 - 40 ans) de créer leur propre emploi et de réaliser leur projet professionnel, selon leurs qualifications, en étroite collaboration avec les banques publiques. Mis en place en 1997, il appui les créations et le financement des micros entreprises mais aussi leur expansion. Considéré comme le plus

²⁶ <http://www.andi.dz> consulté le 30/04/2014 à 19h.

important dispositif de lutte contre le chômage en Algérie, avec la création de 274 741 emplois permanents en 2008. Or son taux de réalisation dans les projets ne dépasse pas les 56 % dans ces meilleurs cas, et l'ensemble des projets financés est d'environ un tiers seulement par rapport à l'ensemble des projets retenus, Il y a donc une forte déperdition entre le nombre de projets retenus et le nombre d'investissements réalisés. Une carence à combler et des ajustements impératifs à apporter à ce dispositif d'insertion des jeunes chômeurs, qui compte pas moins de 53 agences à travers le territoire national, afin d'améliorer ses résultats et son efficacité.²⁷

c- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

A partir de 2004, dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en leur offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA. La CNAC appuie non seulement les nouvelles créations d'entreprises mais aussi les extensions de la capacité de production de biens et de services pour les entrepreneurs déjà en exercice. Concernant les risques de crédits, cet organisme accompagne les banques partenaires par un fonds de garantie couvrant 70% du montant du crédit accordé. Le dispositif inclut un système de bonification des taux d'intérêts, la réduction des droits de douanes, des exonérations fiscales et dans le souci de préserver les nouvelles TPE, un service d'accompagnement et de formation des dirigeants-chômeurs est assuré par les équipes conseillères de la Caisse²⁸

²⁷ <http://www.ansej.org.dz/> consulté le 30/04/2014 à 19h.

²⁸ <http://www.cnac.dz/> consulté le 30/04/2014 à 20h.

d- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Créée en 2004, l'Agence représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, son objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles des citoyens à s'auto-prendre en charge, en créant leurs propres activités économiques. Elle est représentée sur l'ensemble du territoire national par un réseau de 49 agences de wilayas, assistées par des antennes d'accompagnement dans 85% des Daïras. Elle a repris le portefeuille des crédits accordés par l'Agence de Développement Social. Depuis 2005, les microcrédits inférieurs à 30 000 DA sont décaissés directement par l'Agence. Pour les montants considérables, l'ANGEM a signé des conventions avec les banques publiques (BNA BADR, BDL, BEA, CPA).²⁹

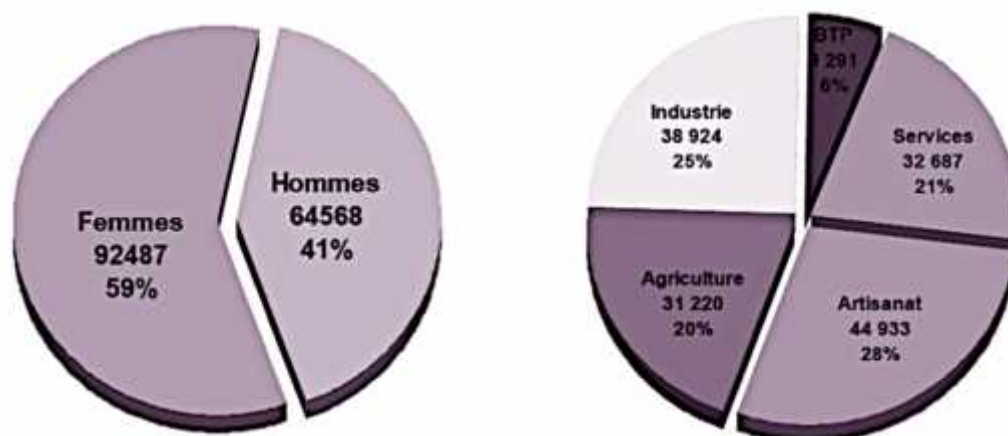


FIGURE II-2 : La division des bénéficiaires par secteur et par sexe jusqu'en Mars 2013³⁰

²⁹ <http://www.angem-dz.com/fr/> consulté le 12/02/2014 à 15h .

³⁰ Opcit le 12/02/2014 à 15h.

L'Agence est dotée d'une structure dénommée "Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits F.G.M.MC, qui a pour mission de garantir les microcrédits accordés, par les banques et établissements financiers adhérents au Fonds, aux promoteurs ayant obtenu une notification des aides de l'Agence.

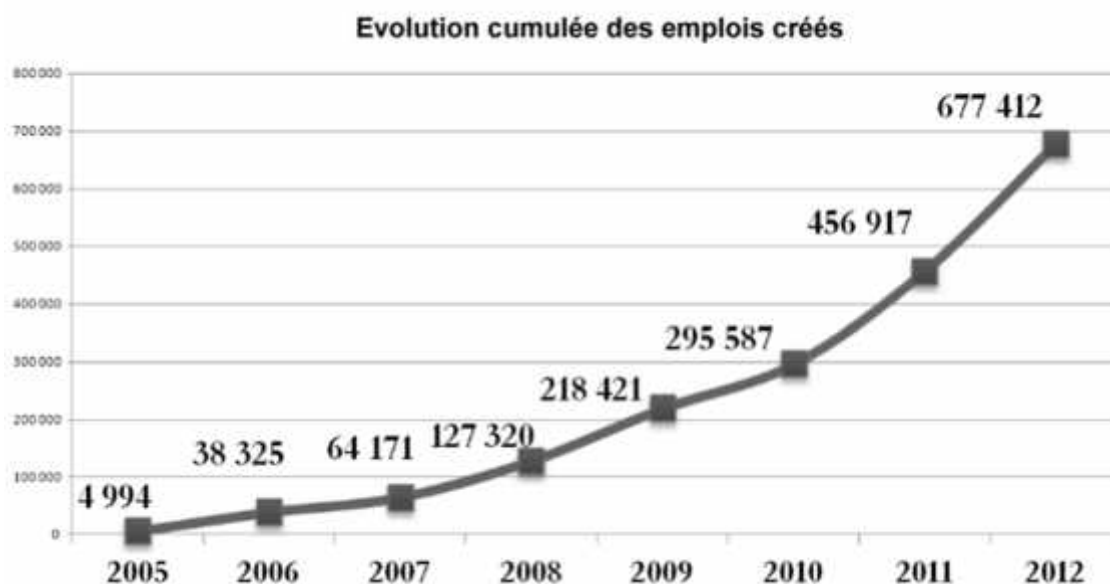


FIGURE II-3 : Le nombre d'emplois mis à jour par l'ANGEM³¹

La micro finance cible en général les exclus du secteur bancaire parce qu'elle offre des services financiers de petits montants à, principalement, une clientèle (Entrepreneurs) pauvres ou moyennement aisée.

Le nombre d'emploi n'a fait qu'augmenter, avec un démarrage long mais sûr (De 2005 jusqu'à 2008, 122 326 emplois créés), puis après 2008, on constate une augmentation assez considérable avec près de 677 412 emplois créés en 2012.

A côté de ces quatre organismes on trouve aussi de nombreuses structures et instruments, dont la finalité est toujours l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement des PME, on peut citer :

³¹ <http://www.angem-dz.com/fr/> , consulté le 12/02/2014 à 15h

Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME créé en 2004, sa principale mission est de faciliter l'accès au financement bancaire à moyen terme et de supporter les démarrages et les expansions des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales (taux plafonné à 80 % du crédit, pour des projets de 5 à 50 millions DA), afin de compléter le montage financier des projets d'investissements viables et orientés vers la création et/ou le développement d'entreprises.

- *L'Agence Nationale de Développement de la PME*, créée à l'initiative des pouvoirs publics en 2005, elle est chargée de mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, de mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi, de promouvoir l'expertise et le conseil pour les dirigeants des PME ; de suivre la démographie des PME en terme de création, de cessation et de changement d'activité, de mener des études de filières et de diffuser l'information économique et financière.
- *La Caisse de Garantie des crédits à l'investissement des PME*, créée en 2004, elle constitue un autre instrument de soutien à la création et au développement des PME, en leur facilitant l'accès aux financements. Elle a pour rôle de couvrir les risques relatifs aux crédits d'investissements consentis aux PME. Autrement, elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques avec les petits et moyens entrepreneurs.³²

³² Lekhal karim « Recherche économique et managériale », unv de Biskra, p 2_5.

2 : L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

De toutes les structures créées par l'Etat Algérien dans le but de soutenir les jeunes voulant démarrer leurs propres entreprises, ANSEJ est certainement la formule la plus active et la plus productive connue jusqu'au jour ce jour. On remarque que, dans ce cadre, le nombre des PME lancées récemment est en nette progression, ce qui est dû à la volonté des jeunes entrepreneurs. Ainsi nous trouverons un nombre important de projet financés par l'ANSEJ depuis sa création à la date du 30/06/2013, à savoir 270288 projets (homme, femme) répartis sur les différents secteurs d'activité.

Parmi les raisons qui nous ont incités à choisir l'ANSEJ :

- L'âge qui est conforme aux conditions d'obtention du crédit ANSEJ.
- Avoir un crédit sans intérêts.
- Avoir des avantages fiscaux et financiers.

Pour cela, nous avons choisi L'ANSEJ pour le financement de notre entreprise.

a- Aperçu générale sur ANSEJ

ANSEJ a été créé selon la loi n° 296/96 du 08 Septembre 1996, rectifiée dans le décret exécutif n° 231/98 du 13 Juin 1998. C'est une institution à caractère public, placée sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Elle met en œuvre un dispositif fondé sur une approche économique visant l'accompagnement des jeunes chômeurs pour la création et l'extension de micro-entreprises de production de biens et de services. Cette institution développe des actions de promotion et de diffusion de l'esprit entrepreneurial et accorde des aides financière et avantages fiscaux durant toutes les étapes de

Chapitre II : le financement du projet

l'accompagnement en agissant en coordination avec les banques publiques et tous les acteurs sur le plan local et national.³³

Parmi les missions d'ANSEJ :

- Informer sur les démarches à entreprendre pour créer une entreprise;
- Orienter et aider dans la formulation d'idée de projet;
- Accompagner dans l'étude de projet et l'élaboration de dossier d'investissement;
- Assister pour l'obtention d'un crédit bancaire et notifier les aides et les avantages accordés par l'Etat pour réaliser et exploiter au mieux le projet;
- Former sur les techniques de gestion d'entreprises;
- Assurer le suivi de micro-entreprises dès le démarrage de l'activité.

Les conditions d'éligibilité :

- Etre âgé entre 19 et 40 ans ;
- Avoir une qualification professionnelle en relation avec le projet ;
- Etre chômeur ;
- Mobiliser un rapport personnel d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé selon l'estimation du projet ;
- L'investissement ne doit pas dépasser 10.000.000 DA ;
- Le caractère juridique de la micro-entreprise doit être : EURL, SARL, SPA, SNC ;

³³ <http://www.ansej.org.dz/Telechargement.aspx> , consulté le 27/03/2014 à 09h55

Les fonds associés à ANSEJ :

- **Fond Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (FNSEJ):**

Apparu le 30 Décembre 1996, sa mission a pour objet de promouvoir et soutenir l'emploi des jeunes en leur donnant des crédits sans intérêts, ceci pour compléter leurs capitaux en plus des crédits bancaires.

- **Fonds De Caution Mutuelle De Garantie Risques/ Crédits Jeunes Promoteurs :**

a été créé pour conforter d'avantage les banques dans la prise des risques inhérents au financement des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ. La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de l'ANSEJ au 2ème rang;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque

b- Organisation de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

L'ANSEJ a adopté un mode d'organisation adapté à sa mission d'accompagnement des jeunes porteurs de projets en relation avec leur environnement économique et social.

L'organisation mise en place est centrée sur l'accompagnement et favorise l'initiative locale.

La Direction Générale s'attache à développer des activités en matière d'engineering, des processus et des méthodes d'accompagnement et de formation.³⁴

³⁴ <http://www.ansej.org.dz/Telechargement.aspx> , consulté le 27/03/2014 à 09h55.

Au niveau local, la mise en œuvre du dispositif est assurée par les antennes installées au niveau de chaque wilaya, auxquelles sont rattachées des annexes implantées dans certaines localités.

c- Comment ANSEJ fait l'accompagnement et le financement de la création des micro-entreprises:

🚩 Les étapes d'accompagnement :

ANSEJ accompagne les jeunes porteurs de projet dans leur création d'entreprises, suivant les étapes :

- 1) L'idée de projet ;
- 2) L'accueil et l'orientation ;
- 3) L'élaboration du projet ;
- 4) Validation de la Commission ;
- 5) L'Accord bancaire ;
- 6) La Formation du porteur de projet ;
- 7) Le démarrage de l'activité ;
- 8) Le suivi de l'activité.³⁵

b. Les procédures d'obtention du financement :

Dans la phase la phase de création

- Dépôt du dossier ;
- Obtention de la qualification ;

³⁵ Le guide de création de la Micro-Entreprise, ANSEJ.

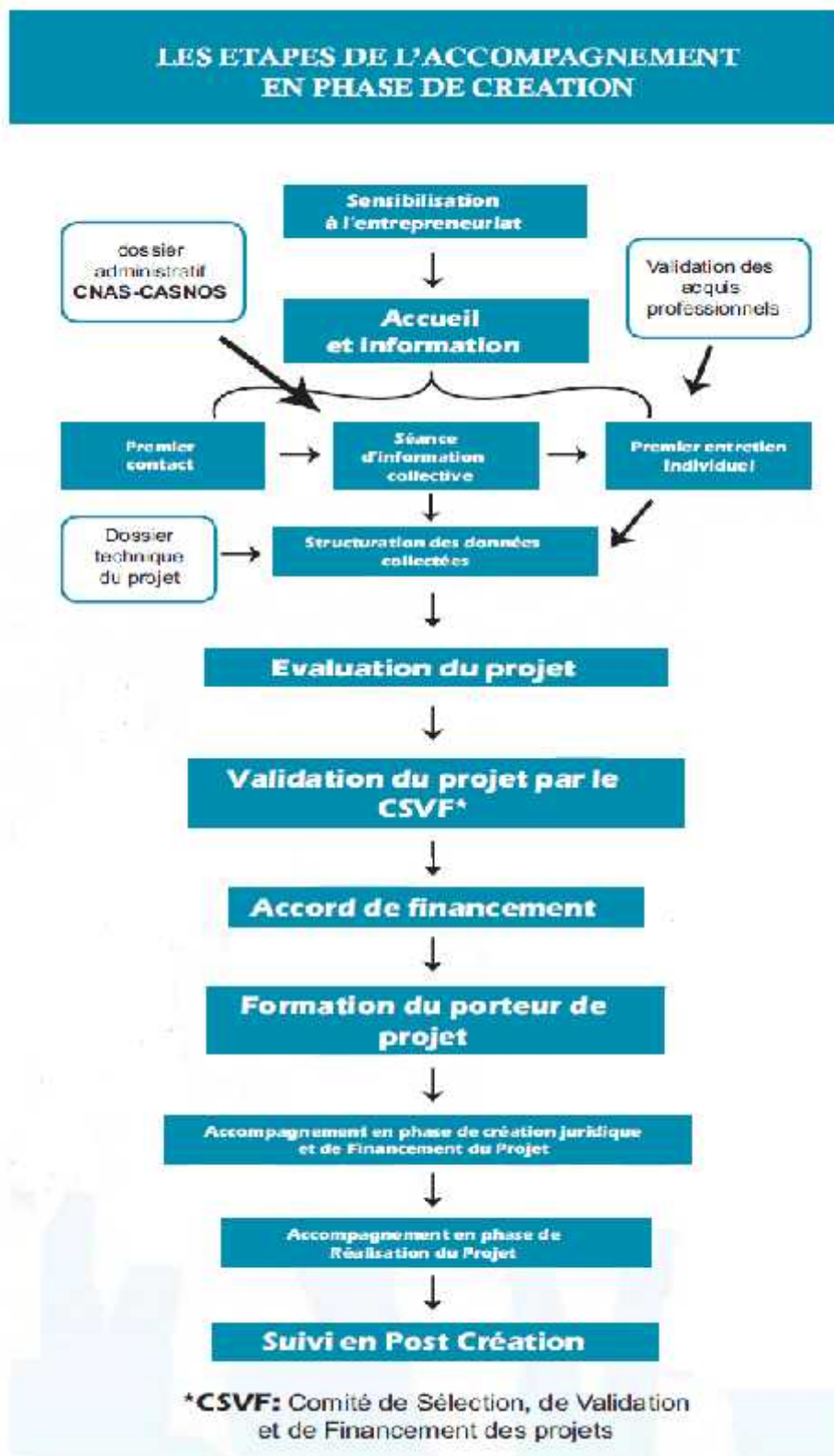
- L'accord de la banque et le transfert du dossier pour viser la décision d'octroi et d'acquisition pour réalisation (DOAR) ;
- Visa de la DOAR ;
- Visa du cahier des charges, l'obtention d'ordre d'enlèvement et la DOAE pour acquérir le PNR (la part d'ANSEJ) ;
- DOAE : décision d'octroi et d'acquisition pour exploitation.³⁶

2. Dans la phase d'extension :

- Critères de compatibilité;
- L'accord de la banque et le transfert du dossier pour DOAE (décision d'octroi et d'acquisition pour extension) ;
- DOAE ;
- Visa du cahier des charges, l'obtention d'ordre d'enlèvement et la DOAE (extension) et le financement (PNR).

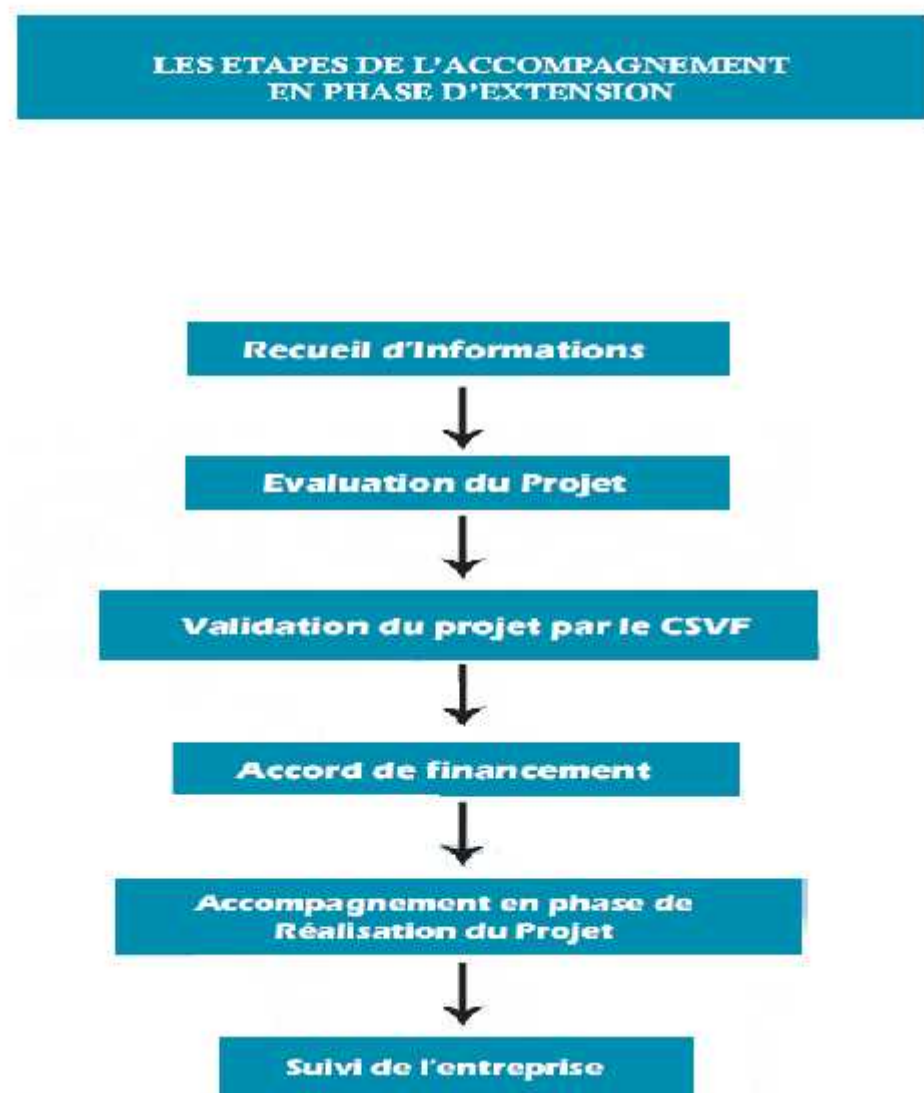
³⁶ L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes- Tlemcen

Les étapes de l'accompagnement en phase de création³⁷



³⁷ Le guide de création de la Micro-Entreprise, ANSEJ opcit

Les étapes de l'accompagnement en phase d'extension³⁸



³⁸ Le guide de création de la Micro-Entreprise, ANSEJ, opcit.

Chapitre II : le financement du projet

Le schéma 1, et le schéma 2 représentent les étapes de l'accompagnement en phase de création et d'extension détaillées comme suit

1. Accueillir et Informer, passe par :

A. Le Premier Contact avec l'antenne ou l'annexe de l'ANSEJ, qui vous informe et vous oriente dans vos démarches.

b. Une séance d'information Collective qui vous permet :

- ▶ d'avoir une idée claire du dispositif ANSEJ.
- ▶ De rencontrer d'autres jeunes pour comparer et évaluer votre idée d'entreprise.

c. Votre premier entretien individuel qui permet :

- ▶ d'installer la relation entre vous et votre accompagnateur;
- ▶ d'avoir une idée claire sur l'activité envisagée ;
- ▶ de valider vos qualifications et vos acquis professionnels ;
- ▶ de vous impliquer dans l'étude du marché de votre projet ;

2. contribuer à la collecte d'informations pour pouvoir :

- ▶ structurer les données collectées sur votre marché potentiel;
- ▶ déterminer le choix des équipements adaptés à votre projet;
- ▶ déterminer vos choix de ressources humaines ;
- ▶ déterminer vos choix juridiques ;
- ▶ déterminer les ressources financières nécessaires à la réalisation de votre projet ;

3. projet sera évalué sur la base du business plan ou étude technico-économique.

4. Il sera apprécié techniquement et validé par la Commission de Sélection, Validation et de Financement des projets (CSVF), en vue du financement de votre projet.

5. Après la validation de votre projet, vous bénéficierez obligatoirement d'une formation aux techniques de gestion d'entreprises, avant la mise en place du financement de votre activité.

6. Création juridique et financement du projet : vous devez choisir la forme juridique de votre micro-entreprise et compléter votre dossier pour le financement

7. L'ANSEJ vous apporte tout son soutien pour l'obtention du crédit bancaire.

8. Dès le démarrage de votre activité, des visites seront effectuées régulièrement par votre accompagnateur pour vous offrir des conseils et augmenter les chances de réussite et de développement de votre micro entreprise.³⁹

3. La durée du prêt :

La durée pour les zones spécifiques est de 6 ans et pour les autres zones 3 ans.

c. Le financement des micro-entreprises via le dispositif ANSEJ :

Le coût de l'investissement ne peut dépasser 10 millions de DA pour les deux formules de financement prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ :

1- Le financement triangulaire : C'est une formule dans laquelle l'apport personnel est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire.

Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :⁴⁰

Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA :

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Et comme notre projet ne dépasse pas les 5 000 000 DA, notre apport personnel ne représente que 1% du montant total du projet.

³⁹ <http://www.ansej.org.dz> consulté le 30/04/2014 à 20h

⁴⁰ L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes- Tlemcen

- Niveau 2 : le montant d'investissement de 5.000.000 DA à 10.000.000 DA :

Apport personnel		Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire	
Zones			Zones	
8%	10%	20%	72%	70%

2- Le financement mixte :

Dans ce type de financement votre apport personnel est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ. La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux :

- Niveau 1 : le montant de l'investissement jusqu'à 5.000.000 DA :

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
75%	25%

- Niveau 2 : le montant d'investissement de 5.000.000 DA à 10.000.000 DA :

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
80%	20%

d. Les aides financières et les avantages fiscaux :

Deux types d'aides financières sont accordés à la micro entreprise, sur deux phases

1- Phase réalisation :

Durant cette phase, L'ANSEJ nous offre de multiples avantages qui sont les suivants :

- Des aides financières à travers :

- Un prêt sans intérêt ou prêt non rémunéré appelé « PNR » qui varie en fonction du montant de l'investissement ;
- En plus de ce prêt, l'ANSEJ accorde aux jeunes promoteurs trois autres prêts non rémunérés:
 - o Un prêt non rémunéré de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile;
 - o Un prêt non rémunéré 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires;
 - o Un prêt non rémunéré pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur, pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création de cabinets groupés en vue de l'exercice d'activités relevant des domaines médical, auxiliaires de justice, expertise comptable, commissariat aux comptes, comptables agréés, bureau d'études et de suivi des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique;⁴¹

Ces trois prêts non rémunérés ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant un financement triangulaire

⁴¹ <http://www.ansej.org.dz/Accueil> , consulté le 27/03/2014 à 09h50.

faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le promoteur, et uniquement pour la phase de création d'activité.

- Une prise en charge d'une partie des intérêts bancaires (bonification des taux d'intérêts bancaires) par l'ANSEJ ;
- Des avantages Fiscaux à travers :
- Franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipements et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement par exemple les véhicules taxis dans le présent cas ;
- Application du taux réduit 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création de l'activité ;
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises

2- Phase exploitation :

Des avantages fiscaux sont accordés à une micro entreprise (pour une période de 03 ans à partir du démarrage de l'activité et de 06 ans pour les zones spécifiques).⁴²

⁴² <http://www.ansej.org.dz/Accueil>, consulté le 27/03/2014 à 11h.

Projets financés par genre depuis la création au 30/06/2013

Secteur d'activité	Projets financés	Hommes	Femmes
Services	169.803	151.893	17.910
Artisanat	33.312	27.470	5.842
Agriculture	29.456	28.114	1.342
BTPH	19.944	19.427	517
Industrie	17.773	15.852	1.921
Total	270.288	242.756	27.532

Le tableau précédent montre le nombre de projets financés par L'ANSEJ par secteur d'activité, par sexe (homme, femme). Ce qui démontre le grand nombre de projets financés et qui atteint 270288 pour une période de 12 à 13 ans. ⁴³

⁴³ <http://www.ansej.org.dz/Telechargement.aspx>, consulté le 17/04/2014 à 17h

Constitution du dossier de crédit :

Pour la constitution du dossier il y a lieu de fournir ce qui suit :

Demande manuscrite ;

- Copie de la Carte fiscale ou certificat d'existence ;
- Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale
- Dossier technico-économique confectionné avec l'assistance de l'ANSEJ ;
- Factures pro-forma et/ou devis estimatifs des travaux à réaliser ;
- Evaluation par voie d'expertise des travaux réalisés dans le cas des apports en nature représentant la participation du jeune promoteur.
- Bilan d'ouverture, des bilans prévisionnels et des comptes d'exploitation prévisionnels sur cinq (05) ans
- Attestation d'éligibilité délivrée par l'ANSEJ dans le cas d'une création d'une micro-entreprise ou
- une attestation de conformité aux conditions d'accès à l'extension des capacités de production;

d- Les banques et les institutions financières financé Institutions miniatures dans le cadre du financement tripartite Par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen :

Le tableau suivant Indique le pourcentage de financement de la banque de financement total de la Banque Qui a servi à financer diverses institutions miniatures et dans le cadre du

Chapitre II : le financement du projet

financement tripartite par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen.⁴⁴

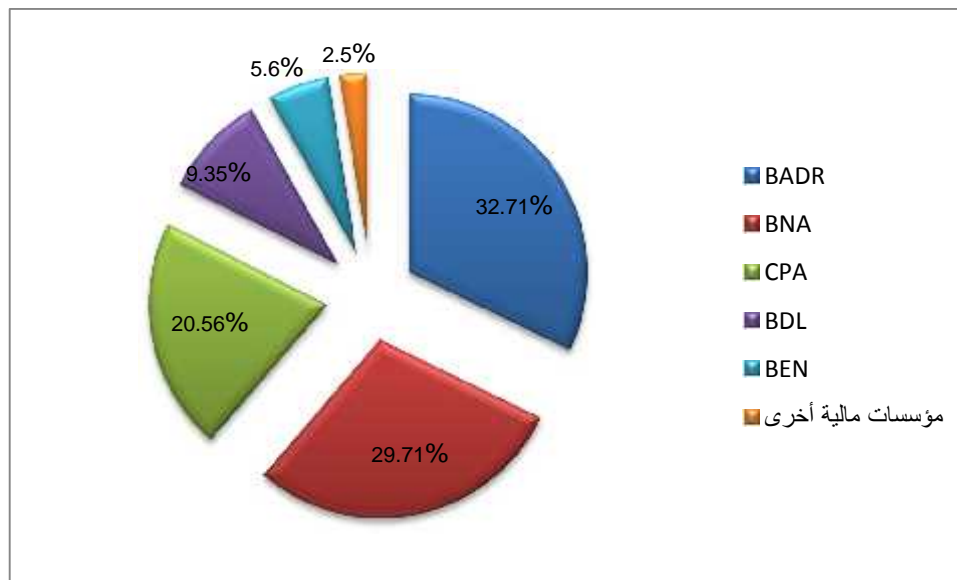
Les banques et les institutions financières	La proportion de financement à partir du rapport de fonds de la banque
BADR : Banque de l'agriculture et du développement rural	%32.71
BNA: Banque nationale d'Algérie.	%29.28
1. CPA: Credit Populaire d'Algerie	%20.56
BDL: Banque de développement local.	%9.35
BEA: Banque algérienne externe.	%5.60
Autres institutions financières	%2.5
Les banques et les institutions financières	%100

Source agence national de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ)

⁴⁴ <http://www.liberte-algerie.com/dossiers/diplomes-et-metiers-utiles-les-oublies-de-l-ansej-et-de-la-cnac-le-bilan-chiffre-des-dispositifs-d-aide-a-la-creation-d-entreprises-cumule-les-dysfonctionnements-217159>, consulté le 30/03/2014 à 16h55.

Chapitre II : le financement du projet

Et peut être représenté par les fonds des établissements bancaires dans le cadre de la mini triple financement par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen à la figure Suivant :



Grâce à la forme et la table Ex noter que la Banque de l'agriculture et du développement rural est financé par les plus grandes institutions de vignettes dans le cadre d'un financement triangulaire par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen , ou c'est ce que c'est la preuve que l'agriculture dans l'état de Tlemcen considéré Parmi les activités les plus importantes et d'un accès prioritaire au financement et suivi par la Banque nationale et le Crédit Populaire d'Algérie pour financer les activités des services définis par la forte participation des jeunes , et dans ce dernier tout cela vient de la Banque de développement de la banque locale et externe algérien qui contribuent au financement de projets les jeunes dans divers secteurs , mais dans les limites inférieures , et d'autres institutions financières , le pourcentage d'établissements mini - financé ne sont plus que quelques-uns seulement des projets .

Statistiques sur le nombre de dossiers déposés et acceptés par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes et le nombre d'emplois générés à Tlemcen :

Le nombre de dossiers déposés depuis 1999, jusqu'en 2011 estimé à environ 14 200 fichiers, y compris ce qui est acceptable et qui sont rejetés, et le nombre de fichiers ont été estimées en 6100, dont 130 fichiers de fichier demandeur aux fins de l'expansion.

- dans le cadre du financement bilatéral avec le soutien de l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes Seulement financé 200 fichiers.
- Dans le cas d'un financement triangulaire avec la Banque ou l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes Soutien Financé le fichier 5900.

Et c'est ce qui le rend clair que le fardeau du jeune investisseur est la contribution personnelle qui a été élevé dans les années précédentes dans le cadre du financement bilatéral et cela signifie que la majorité des jeunes gens vont financer le trio où la contribution personnelle est estimée à moins.

Le tableau suivant indique le nombre de postes torche réalisés par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de la province de Tlemcen de 1999 jusqu'en 2011, quand nous constatons qu'il a été créé plus de 44.000 emplois permanents, qui ont conduit à la réduction du chômage dans une certaine mesure où il peut être dit que ce mécanisme est réussie.⁴⁵



⁴⁵ Information récolté d'Agence nationale pour l'emploi des jeunes "ANSEJ".

Tableau 7: Le nombre d'emplois générés par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen 1999-2011

esl années	Le nombre d'emplois générés
1998	370
1999	934
2000	836
2001	751
2002	881
2003	756
2004	1070
2005	1678
2006	927
2007	10100
2008	10425
2009	966
2010	1306
2011	13000
	44000

Source: Agence nationale pour l'emploi des jeunes "ANSEJ" assurer le financement futur de l'exercice 2010-2011 bilatérale et trilatérale

Conclusion :

A chaque phase dans le cycle de vie d'une entreprise elle a besoin de fonds et au fur et à mesure du développement de son activité économique, il peut y avoir différents projets à financer.

Le chef d'entreprise doit alors s'informer sur le financement d'un projet ou d'une activité afin de savoir s'il doit plutôt utiliser ses fonds propres, recourir à des fonds tiers ou encore opter pour un financement bancaire. Les solutions sont multiples et peuvent présenter un financement adapté pour chaque type de projet à réaliser.

I. Présentation du projet :

1. Présentation de TECSOLAR :

- **Nom et prénom/ raison social :** EURL TECSOLAR
- **Signification du logo :** abrégé de technologie solaire.
- **Nature juridique :** Privé.
- **Nature de l'activité :** installation des panneaux solaires.
- **Adresse du siège social :** ZONE Industrielle Tlemcen.
- **Date de création :** 01/06/2014.
- **Nombre d'employés :** 07.

2. L'objectif du projet :

Notre projet de création d'entreprise résidera donc, dans le domaine des énergies renouvelables et plus particulièrement dans les panneaux solaires. L'objet de notre entreprise correspondra à la fois à la vente et à la pose de panneaux solaires.

A ce titre, nous pouvons distinguer plusieurs modèles panneaux solaires photovoltaïques qui transforment la lumière en électricité. Nous proposerons au consommateur l'offre la plus appropriée, un ensemble de panneaux solaires photovoltaïques dans un intérêt d'une autonomie totale en termes de production d'énergie électrique.

Sachant très bien que ce domaine est à ces prémices en Algérie et vierge à Tlemcen ce qui rend l'entreprise unique, parmi les premières dans l'installation des panneaux solaires dans notre région.

La motivation de la création de cette entreprise c'est la formation que j'ai eu à l'université. Mon objectif c'est d'avoir une entreprise propre à moi. Et d'apporter un service utile et de qualité à la clientèle.

3. Principaux facteurs démographiques, économiques, sociaux et culturels

Les investissements dans la rénovation ne cessent d'augmenter, les gens ont l'avantage à rester à la maison et à investir dans leur confort. De ce fait la clientèle espère arriver à une parfaite autonomie, à une indépendance, dans tous les domaines surtout avec les difficultés auxquelles les gens sont confrontés avec les services concernés (coupures d'électricité souvent longues et répétées).

C'est dans ce sens que **TECSOLAR** propose à ces clients certaines solutions (un ensemble des panneaux solaires photovoltaïques) qui leur permettent d'être libres dans le

domaine de l'énergie électrique en la gérant eux-mêmes. Etant donné que la population Tlemcenienne est réputée pour son insistance à vivre dans un cadre agréable, dans le confort et le bien-être, ce qui nécessite l'utilisation et le concours de moyens technologiques tels que l'énergie solaire. Nous proposons donc notre projet afin de répondre à cette culture.

Nous proposerons l'installation des panneaux solaires qui coutera environ 400.000 DA, qui est l'équivalent de 4 ans de consommation ordinaire d'électricité. Au même prix l'utilisation des panneaux solaires garantit une durée de vie supérieure à 20 ans. Cet investissement permet au client la possibilité de minimiser ses frais de sa consommation.

4. Principaux acteurs (client, fournisseurs) :

Notre cible en termes de clientèle, est essentiellement les propriétaires de maisons individuelles, ainsi que la population rurale.

TECSOLAR achète uniquement les produits de grande qualité auprès de fournisseurs reconnus, qui garantissant leurs matériels. Les prix de nos produits sont à peu près conformes à ceux proposés par nos concurrents en plus de la qualité et la garantie de plusieurs années.

Il existe 2 fournisseurs avec lesquelles nous comptons traiter :

1) **ALSOAR** : une société privée algérienne spécialisée dans les énergies renouvelables, opérationnelle depuis début 2011.

Adresse : Cité Boukhalfa Bloc 139 N°58 Djelfa Algérie

Activités : Solaire photovoltaïque. Solaire thermique. Énergie hydraulique.
Énergie éolienne.

Tél : 027 90 06 38

Fax : 027 90 06 39

2) SPA Condor électroniques une société algérienne spécialisée dans la fabrication de : (équipement électronique et électroménager, informatique, énergie renouvelable.)

Adresse : Cite 17 Octobre Rue Attia Mabrouk -Bordj Bou Arreridj.

Activités : fabrication d'équipement électronique et électroménager, informatique, énergie renouvelable.

Téléphone :

+213.35.87.61.61

+213.35.87.63.00

+213.35.87.63.04

Fax:

+213.35.87.63.63

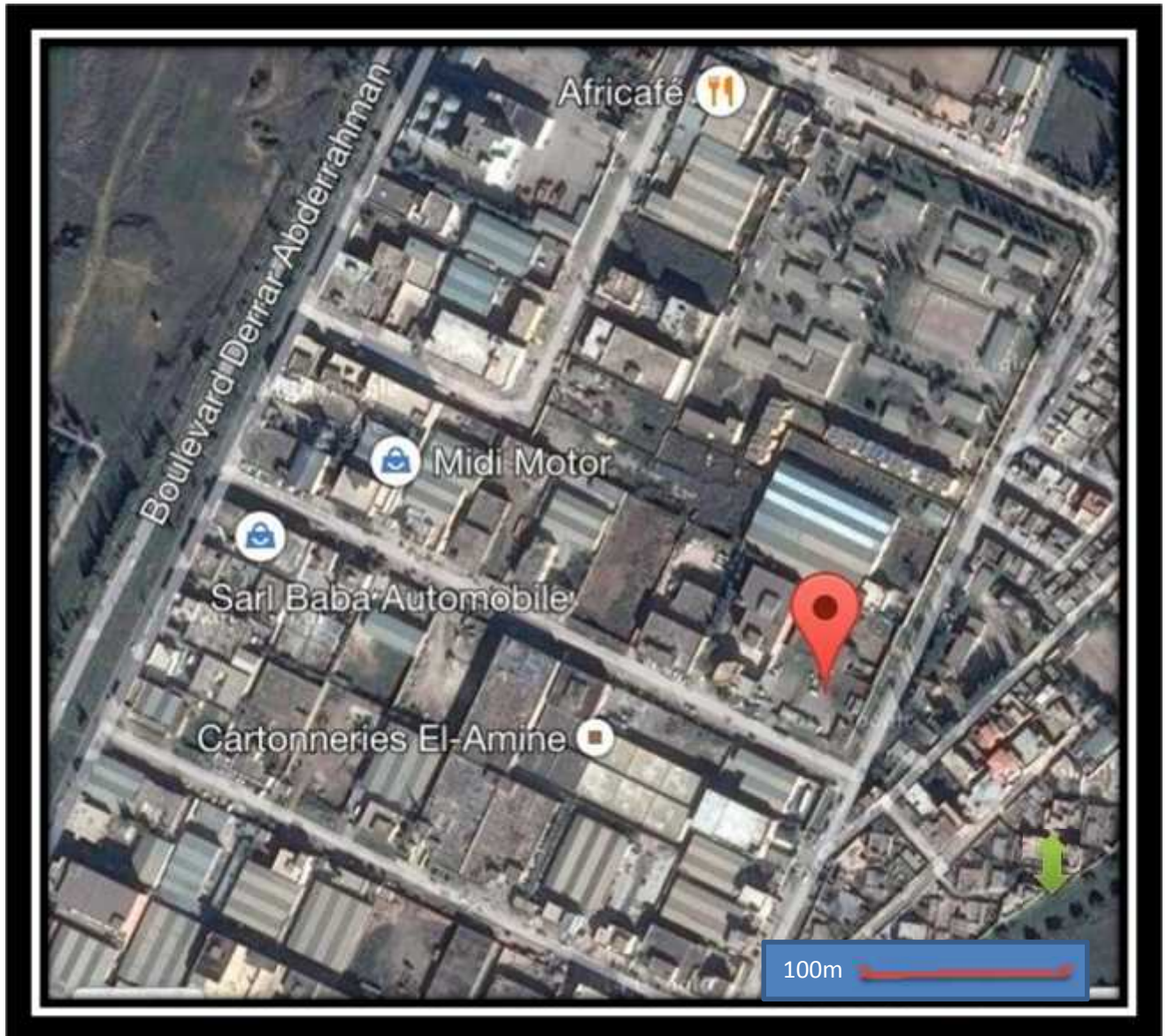
5. Tendances Du Secteur D'activité

Le potentiel solaire de l'Algérie est considéré comme l'un des plus importants dans le méditerranée et l'exploitation de cette source (énergie solaire) pourra contribuer à économiser le pétrole et le gaz. Pour cela l'état algérien a ouvert la porte entreprises qui veulent investir dans le domaine des énergies solaires.

L'objectif de l'état est de pousser les entreprises à investir dans ce domaine pour réduire la consommation des autres sources d'énergie, en raison de sa rareté et de son prix. C'est ce qui explique la stratégie de notre entreprise qui vise à long terme, pour avoir plus une image et une place appréciables dans le marché.

6. Localisation du projet :

TECSOLAR prévoit l'acquisition d'un local à proximité du boulevard Derrar Abderrahmane, zone industrielle de Chetouane, Tlemcen.



7. Bâtiment :

Bâti = 200 M². L'entreprise doit disposer de cinq 5 bureaux pour assurer la bonne marche du travail à accomplir :

- 1 bureau pour le DG.
- 1 bureau pour le comptable (responsable financier).
- 1 bureau pour l'agent commercial.
- 1 bureau pour le gestionnaire de stocks.

Chaque bureau est doté d'un PC, outil nécessaire à l'accomplissement des tâches (comptabilité, relations bancaires, confection des devis, différents paiements ...)

En plus de ces structures à prévoir un laboratoire contenant un kit solaire destiné à tester les pannes probables.

8. Segment de marché :

Le marché des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier est en très forte progression depuis plusieurs années en Algérie .ce secteur a connu une augmentation de 30% entre 2011 et 2012 (date de statistique les plus récentes).¹

L'Algérie a adopté en 2011 un plan d'action ayant pour objectif de produire d'ici 2030 ,40% ²d'électricité à partir de ressources renouvelables. C'est ce qui explique la stratégie de

¹ Amar KHELIF, « Expérience, Potentiel et Marche Photovoltaïque Algérien », New Energy Algeria NEAL,p 2

² http://www.mem-algeria.org/fr/enr/energie%20solaire/pres_20-villages.htm

notre entreprise dont la visée est à long terme, mais cela ne signifie pas l'inexistence de marché, au contraire, notre entreprise compte parmi les premières entreprises dans ce domaine, et cela nous donne une excellente occasion pour gagner une place dans le marché.

Notre cible de clientèle est le propriétaire de maison individuelle, on vise également les populations rurales pour lesquelles nous comptons mettre des plans publicitaires pour arriver à toucher cette catégorie qui est considérée comme étant le premier marché que nous voulons obtenir vu ses besoins.

Dans la région de Tlemcen, une entreprise (la seule à Tlemcen) a été sollicitée pour la réalisation de 31 installations entre Février et Mars 2014 dans des conditions réelles au sein de maisons individuelles. Cette consultation s'est traduite par 17 devis comparables permettant d'établir le prix moyen d'une installation dans notre région.

9. Marketing (publicité) :

Dans le but de faire connaître notre entreprise, nous avons mis en place plusieurs techniques de communication afin d'atteindre le plus de clients potentiels possible, parmi ces moyens nous avançons les suivants :

Une brochure au format A4 recto-verso facile à imprimer que nous diffuserons par e-mail, dans les boutiques et lors des salons et foires.

Des affiches publiques afin d'attirer l'attention des gens et de susciter leur curiosité envers notre activité.

Des cartes de visite contenant les coordonnées de notre entreprise, pour donner les informations nécessaires aux clients potentiels.

Un [site Internet](http://www.tecsolar.dz) « www.tecsolar.dz » très accécible lors d'une recherche Google (e-marketing) afin d'être actifs via le net et d'offrir notre disponibilité et notre écoute aux clients.

Nous comptons également se faire le plus de relations publiques afin d'accroître la visibilité et la lumière permanente sur notre entreprise, en plus de nos efforts de communications, nous espérons faire parler de nous positivement grâce à nos relations et après satisfaction de nos clients et ceci grâce au bouche à oreille qui pourrait donner une bonne image de notre entreprise, chose que nous tenons à garder dans l'esprit des consommateurs.

10. La stratégie :

Notre stratégie s'appuie sur trois piliers

a) Des produits de haute qualité :

Notre entreprise se fournit exclusivement en produits de très haute qualité auprès de fabricants reconnus, les deux fournisseurs sont basés en Algérie pour réduire le cout de transport.

b) Un service de qualité :

TECSOL emploie deux techniciens, un ingénieur, un agent commercial qui sont en charge de former les clients à la bonne utilisation des produits, les techniciens sont aussi en charge d'assurer la formation des utilisateurs finaux afin qu'ils soient capable de faire la maintenance de base de leurs matérielles.

c) Des prix plus au moins accessible :

Pour proposer des prix aussi bas, **TECSOLAR** dispose de deux leviers :

- Le premier consiste à passer notre commande en gros.
- Le deuxième c'est de réduire notre marge sur le matérielles et l'installation en comparaison a la concurrence. Notre objectif est de 20 à 30% moins cher que nos concurrents.

11. Les produits :

On vend des systèmes d'électrifications solaires

- des panneaux photovoltaïques qui transforment la lumière solaire en électricité.
- Des batteries pour stocker l'électricité et permettre aux utilisateurs de bénéficier de l'électricité de jour comme de nuit.
- Un contrôleur de charge pour protéger la batterie et s'assuré qu'elle n'est pas sous chargée ou surchargée

Ce groupe de produit est nommé un quitte solaire, notre entreprise s'intéresse à la vente de ces produits ainsi que l'installation. Nous effectuerons donc tout d'abord une étude personnalisées chez le client afin de comprendre les exigences de ce dernier. Enfin nous nous lui proposerons l'offre la plus approprié, par la suite et dès 2015, notre offre s'ouvrira au chauffe-eau solaire, car les techniciens de l'entreprise dispose déjà des compétences dans ce domaine.

12. Eléments de l'étude technico-économique :

a. Les chiffres d'affaires prévisionnels :

Notre objectif est de réaliser régulièrement 5 installations photovoltaïques par mois.

En termes de volume de travail, chaque installation nécessite deux jours de préparation et deux jours de mise en œuvre sur chantier. 5 installations mensuelles génèrent donc 20 jours de travail.

Si on y ajoute un temps de prospection, rédaction de devis et de gestion, 5 installations mensuelles assurent un mois de travail au technicien.

Avec le salaire du technicien à assurer, la vente de 3 installations par mois ne permet pas de couvrir les coûts de l'entreprise. 4 installations par mois assurent tout juste l'équilibre, et 5 installations par mois permettent de constituer une réserve financière et un fonds de roulement pérennisant l'entreprise.

Prix de ventes prévisionnels :

Il est estimé de faire au moins 7 installations pour une maison d'une consommation moyenne par moi qui coute (400.000 DA la maison).

L'analyse des résultats que nous avons recueillis (des devis) auprès d'une entreprise située à Tlemcen a donné un prix de référence de 500.000 DA.

Le prix moyen de nos installations estimé et de 400000 DA, pour une maison d'une consommation moyenne, nous sommes donc dans les normes de notre objectif qui est de 20 à 30% moins cher que nos concurrents.

b. Calculs Chiffre d'affaire (CA) mensuel :

400.000 da *7 installations = 2.800.000 DA par mois

BILAN D'OUVERTURE :

(D.4) BILAN D'OUVERTURE

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
		1- FONDS PROPRES	48 795,66
2- INVESTISSEMENT			
Frais Préliminaires	202 566,47		
Equipements de production	0,00		
Outillages	80 000,00		
Materiel Roulant	1 307 000,00		
Matriels de bureau	40 000,00		
Materiels informatiques	120 000,00		
Aménagement	480 000,00		
Autres	0,00		
3- STOCKS			
Matieres et Fournit	0,00		
4- CREANCES		5- DETTES D'INVESTISSEMENT	
Caisse et banque	2 650 000,00	Emprunts bancaires(CMT)	3 415 696,53
<i>Frais de la location</i>	0,00	Autres emprunts (PNR Classique)	1 415 074,28
		Autres emprunts (PNR LO)	0,00
		Autres emprunts (PNR VA)	0,00
T O T A L	4 879 566,47	T O T A L	4 879 566,47

Ce tableau représente le bilan d'ouverture de notre entreprise

13. Coût du projet :

Rubrique	Coût	Coût TOTAL
<i>Frais de la location</i>	0,00	0,00
Frais préliminaires	202 566,47	202 566,47
<i>Cotisation fonds de garantie</i>	72 566,47	
<i>Assurances</i>	80 000,00	
<i>Autres frais</i>	50 000,00	
Equipements de production	0,00	0,00
<i>Equipements locaux</i>	0,00	
<i>Equipements importés</i>	0,00	
Cheptel	0,00	0,00
Materiels roulants	1 307 000,00	1 307 000,00
Aménagements	480 000,00	480 000,00
Outillages	80 000,00	80 000,00
Mobilier de bureau	40 000,00	40 000,00
Materiels informatiques	120 000,00	120 000,00
Droit de douanes et taxes	0,00	0,00
Autres impôts et taxes	0,00	0,00
Frais d'installation	0,00	0,00
<i>Frais de transport</i>	0,00	
<i>Montage et essais</i>	0,00	
Fonds de roulement	2 650 000,00	2 650 000,00
Autres1	0,00	0,00
Autres2	0,00	0,00
TOTAL	4 879 566,47	4 879 566,47

Le tableau précédent démontre les différents coûts de démarrage de notre projet

14. Financement du projet :

Le projet sera financé par l'ANSEJ

Rubrique	Taux Particip	Montant
Apport personnel	1%	48 795,66
Numéraires		48 795,66
Nature		0,00
PNR Classique	29%	1 415 074,28
PNR LO		0,00
PNR VA		0,00
Crédit Bancaire	70%	3 415 696,53
TOTAL	100%	4 879 566,47

Le financement de notre projet qui est de 4 879 566,47 DA est prévu selon les termes suivants :

- L'apport personnel qui est équivalent à 1% du cout du projet soit 48 795,66 DA.
- L'aide de l'ANSEJ 29% soit 1 415 074,28 DA.
- Un crédit bancaire qui représente 70% = 3 415 696,53 DA

Les frais du personnel :

Nous estimons les besoins du projet en matière de main d'œuvre 07 personnes

répartis comme suit :

Personnel par catégorie	Nombre	Salaire mensuel (toutes charges et impôt compris)	Nombre de mois	Montant total des salaires
• DG	01	40 000	12	480 000
• Comptable	01	33 000	12	396 000
• Commerciale	01	25 000	12	300 000
• Magasinier gest de stocke	01	25 000	12	300 000
• Ingénieure	01	35 000	12	420 000
• Technicien	02	30 000	12	720 000
TOTAL				2 6160 000 DA

Le tableau de remboursement du crédit se présente comme suit :

Montant du crédit	3 415 696,53							
Durée du crédit	8,00							
Taux d'intérêt bancaire	7%							
Taux de bonification	80%							
Taux d'intérêt réel	1,40%							
Rubrique	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE4	ANNEE 5	ANNEE 6	ANNEE 7	Année 8
Principal	0,00	0,00	0,00	692 703,26	692 703,26	692 703,26	692 703,26	692 703,26
Reste à rembourser (encours)	3 415 696,53	3 463 516,28	3 463 516,28	3 463 516,28	2 770 813,03	2 078 109,77	1 385 406,51	692 703,26
Intérêt Bancaire	0,00	242 446,14	242 446,14	242 446,14	193 956,91	145 467,68	96 978,46	48 489,23
Intérêt Bancaire bonifié à payer	0,00	48 489,23	48 489,23	48 489,23	38 791,38	29 093,54	19 395,69	9 697,85
Cotisation au FG	11 954,94	12 122,31	12 122,31	12 122,31	9 697,85	7 273,38	4 848,92	2 424,46
Cotisation à verser	72 566,47							

Le tableau ci-dessus reflète les différentes étapes de remboursement échelonnées sur 8ans, les 3 premières années dispensées, à partir de la 4eme année le remboursement se fera sur la base de 692 703.26 DA par année.

Les objectifs de mon projet c'est de :

- ✓ Apporter un produit utile et de qualité à mes clients.
- ✓ Satisfaire la clientèle dans le domaine de l'énergie électrique.
- ✓ Réaliser une part de mon rêve de création une entreprise personnelle dans ce domaine.
- ✓ Effectué un service fiable et de haute qualité.
- ✓ Avoir un avantage concurrentiel et d'exclusivité et une place appréciable puisque ce domaine est aux premiers pas en Algérie.
- ✓ Agrandir mon entreprise on y ajoutant d'autre produit (chauffe-eaux solaire) et arriver à diversifier notre offre.

Conclusion :

Le manque d'outils de financement adaptés pour soutenir la demande est un frein au changement d'échelle de la solution. Pour les clients cibles de **TECSOLAR**, qui gagnent environ 60 000 DA par mois, le prix d'un système d'électrification solaire est un investissement important qui représente plusieurs dizaines de mois d'économies.

La principale difficulté pour l'entreprise est le manque de fonds de roulement. Pour démarrer et pour passer les commandes des installations photovoltaïques, au début les fournisseurs acceptaient le paiement de 30% à la commande et 70% à 30 jours fin de mois, puis les conditions se sont durcies avec une demande de paiement total à la commande

Conclusion générale

Conclusion générale :

En conclusion, Le photovoltaïque pourrait devenir l'énergie du futur si, d'une part son coût de production diminuait car, pour l'instant, seule une minorité de gens peuvent se procurer ces systèmes; et si d'autre part le rendement des cellules augmentait.

Le photovoltaïque serait alors une énergie propre, économique et surtout rentable

L'électricité produite respecte globalement l'environnement grâce à sa faible émission de CO2 et participe à la réduction de l'effet de serre.

De manière générale, le solaire est une énergie propre et efficace qui va se développer de plus en plus. Par exemple, lorsqu'on sait que la totalité de la surface des toitures existantes correctement exposées et couvertes de panneaux pourrait suffire à satisfaire la totalité des besoins mondiaux en électricité, on ne demanderait qu'à équiper sa maison, mais tout est relatif, surtout que le rendement d'un panneau solaire dépend grandement de son exposition à la lumière, l'énergie solaire a la particularité d'avoir trouvé une solution au long terme c'est à dire à l'accumulation des panneaux solaires sur des paysages naturels : les tours solaires. Nous encourageons donc en conclusion le développement de cette énergie sous la forme d'usine et pour l'usage domestique.

C'est pourquoi, le développement de la technologie du photovoltaïque, son prix devra baisser et surmonter des contraintes techniques et naturelles pour se développer partout dans le monde.

Table des matières

Introduction générale	01
<u>Chapitre I : Présentation de l'idée</u>	
Introduction	03
Section I : Les énergies renouvelables	
I - Les énergies renouvelables c'est quoi.....	03
II - La place des énergies renouvelables	04
III - L'énergie photovoltaïque	08
Section II : Evolution des photovoltaïque	
I - Evolution des photovoltaïque.....	08
II – situation de l'énergie photovoltaïque dans le monde	11
III -Les énergies renouvelables en Algérie	24
III-1 La place du solaire Photovoltaïque en Algérie.....	29
Conclusion.....	34
<u>Chapitre II: les moyens de financement de l'entreprise</u>	
Introduction	35
Section 1 : les crédits bancaire	
1 : la banque	36
a- Définition et rôle de la banque	36
b- Fonction de la banque	37
c- L'entreprise et le financement	39
2 : Les différents types de crédits	40
a- les crédits d'exploitation	41
b- Les crédits d'investissements	47
c- L'analyse et l'étude technico- économique du projet	48

Section 2 : l'ANDI, L'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.???

1 : Les agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises	51
a- L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)	51
b- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	51
c- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)	52
d- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)	53
2 : L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	56
a- Aperçu générale sur ANSEJ	56
b- Organisation de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes	58
c- Comment ANSEJ fait l'accompagnement et le financement de la création des micro-entreprises	59
Conclusion	74

Chapitre III : business plan.

I Présentation du projet	75
1. Présentation de TECSOLAR	75
2. L'objectif du projet	76
3. PRINCIPAUX FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	76
4. Principaux acteurs (client, fournisseurs)	77
5. Tendances Du Secteur D'activité	78
6. Localisation du projet	79
7. Bâtiment	80
8. Segment de marché	80
9. Marketing (la publicité)	81

10. La stratégie	82
a) Des produits de haute qualité	82
b) Un service de qualité	82
c) Des prix plus au moins accessible	83
11. Les produits	84
12. Eléments de l'étude technico-économique	84
a) Les chiffres d'affaires prévisionnels	84
b) Calculs Chiffre d'affaire (CA) mensuel	85
13. Cout du projet	86
14. Financement du projet	87
15. Le remboursement de crédit	89
16. Les objectifs de mon mémoire	90
 Conclusion	91
 Conclusion générale	92

Liste des figures

Figure I-1	Production annuelle photovoltaïque	P 10
Figure I-2	part de marché de l'Europe: les modules solaires cristallins	P 11
Figure I-3	Evolution des installations annuelles PV mondiales	P 14
Figure I-4	Evolution de la capacité cumulée installée du PV européen	P 15
Figure I-5	European PV cumulative capacity segmentation by country in 2012 (%)	P 16
Figure I-6	Power generation capacities added in the EU 27 in 2012	P 17
Figure I-7	Annual average and maximum instantaneous PV contribution to electricity consumption in 2012	P 18
Figure I-8	Historical PV market vs, production by region	P 19
Figure I-9	Marché photovoltaïque mondial	P 20
Figure I-10	parc photovoltaïque raccordé au réseau géré par ERDF	P 22
Figure I-11	Pénétration des énergies renouvelables dans la production nationale en TWh	P 27
Figure I-12	Evolution de la capacité totale installée des énergies renouvelables	P 28
Figure I-13	structure du parc de la production nationale en MW	P 28
Figure I-14	Programme d'électrification de 18 villages du sud Algérien 1992-2005	P 29
Figure I-15	un modèle des panneaux solaires installé dans le sud	P 30
Figure II-1	l'évolution d'un compte courant	P 43
Figure II-2	La division des bénéficiaires par secteur et par sexe jusqu'en Mars 2013	P 53
Figure II-3	Le nombre d'emplois mis à jour par l'ANGEM	P 54
Figure II-4	les étapes de l'accompagnement en phase de création	P 61
Figure II-5	Les étapes de l'accompagnement en phase d'extension	P 62

Liste des tableaux

Tableau I-1	Puissance photovoltaïque installée : principaux pays et mondial (en MWc) Et puissance disponible en watts par habitant (W / hab).	P 12
Tableau I-2	Puissance photovoltaïque installée dans le monde et nucléaire en GW (gigawatts).	P 22
Tableau I-3	Puissance (capacité) installée en solaire photovoltaïque, éolien et nucléaire chaque année dans le monde - en mégawatts (MW).	P 23
Tableau I-4	Potentiel solaire.	P 24
Tableau I-5	programme d'électrification rurale solaire dans les 04 wilayas du Sud.	P 31
Tableau I-6	Principales réalisations du CDER dans le domaine photovoltaïque.	P 32
Tableau II-1	Projets financés par genre depuis la création au 30/06/2013	P 68
Tableau II-2	le pourcentage de financement des banques qui ont servi à financer les PME dans le cadre du financement tripartite par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen.	P 70
Tableau II-3	Le nombre d'emplois générés par l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes au niveau de Tlemcen 1999-2011.	P 73
Tableau III-1	Le bilan d'ouverture.	P 85
Tableau III-2	Le cout du projet.	P 86
Tableau III-3	Le financement du projet (apport personnel, ANSEJ, crédit bancaire).	P 87
Tableau III-4	Les frais du personnel.	P 88
Tableau III-5	Les étapes de remboursement du crédit.	P 89

Bibliographie

Ouvrage :

- Benhalima. A, « pratique des technique bancaire », 1992, Masson, Paris.
- Bouyakoub. F, « L'entreprise et le financement bancaire », 2006, les éditions d'organisation, paris,
- BOUYACOUB Farouk « L'entreprise et le financement bancaire », 2000, édition casbah, Alger.
- BADOUC M, « réinventer le marketing de la banque et de l'assurance », 2004, Revue banque édition, Paris.
- C.Crutzen, C. Dehalle, « cours d'économie politique » 2010, Paris.
- Cherrak Souad, « le financement bancaire des PME », 2002, Alger
- CHERIGUI Abdel-Nasser, Les énergies du future en Algérie. , 2011, Edition chorouk, Algérie.
- Dekeuwerdefossez Françoise « droit bancaire », paris, Masson
- Fleche. b - Delagnes , énergie solaire photovoltaïque, 2007, édition perle noir paris.
- Jean-Louis Bal, Bernard Chabot, Les énergies renouvelables. État de l'art et perspectives de développement, Earth and Planetary Sciences 333.
- JEAN CHRISTIAN LOINTIER, SALVIGNOL, GUY « L'entreprise et la banque-leur relation d'affaire et pratique » 2006, édition economica, paris.
- Jean-Pierre Charles¹, Simone Duchemin² et Marie-Claude Gillet-Artaud Pour un Développement Durable : Le Photovoltaïque, Développements et Recherche, Rev. Energ. Ren. 2003.
- KHELIF Amar, « Expérience, Potentiel et Marche Photovoltaïque Algérien », 2011 New Energy Algeria NEAL.
- Le guide de création de la Micro-Entreprise, ANSEJ.
- Monnier P. Mahier S. « Les techniques bancaires en 53 fiches » 2012, Donod, 3^eédition, Paris.
- Moulai Khatir Rachid « gestion et évaluation des risques de crédit ».
- P. Garsnault, S. Priani ; « La banque fonctionnement et stratégie » 2009. Masson. 3^eédition.

- Schaeffr, R., “Energy Sector Vulnerability to Climate Change: A Review” 2012, Energy, Vol. 38, No. 1, Elsevier.

Mémoires :

- HAFIS R, « les critères de choix d’une banque », mémoire pour l’obtention d’un master, (2012/2013).
- KHALDI Khadîdja, « Etude des paramètres physiques des matériaux photovoltaïques. Cas d’alliage à base de GaAs, Cu (In,Ga)Se₂, mémoire de magister, université de Tlemcen, 2009.
- LEKHAL Karim, Recherche économique et managériale, Université de Biskra.2011.
- MOULAY KHATIR RACHID, « gestion et évaluation des risques de crédits », thèse de doctorat, encadré par BENBOUZIANE MOHAMED, université de Tlemcen, 2008.

Revue :

- Bellentan Kévin i, L’énergie solaire, Paris, 2012.
- Bentouba Saïd, « L’énergie renouvelable en Algérie et l’impact sur l’environnement », Journal of Scientific Research N° 0 vol. 1, 2010.
- Bulletin des Energies Renouvelables, N°20, 2011.
- Comparatif : nucléaire, éolien et solaire dans le monde, 2012.
- Coût de l’électricité photovoltaïque : 2014 - 2020 – 2030, page
- Energy Algeria NEAL.
- CDER, Les énergies renouvelables en Algérie : chiffres clefs, publication des services économiques, novembre 2013 le Bureau pour l’Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA-AN), Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, septembre 2012.
- État Des Énergies Renouvelables En Europe, 11^{ième} bilan *EurObserv’ER*, édition2011
- Guide des énergies renouvelables, Edition 2007.
- Katherine Pancol, Solaire Photovoltaïque : quelles réalités pour 2020?, Les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque, octobre 2011.

- Le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Nord : Situation actuelle et perspectives, Publiée par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), septembre 2012.
- le Journal du Photovoltaïque, Le marché du solaire photovoltaïque en France et dans le monde, 12 juin 2007.
- Le solaire photovoltaïque dans le monde, 2013.
- Les énergies renouvelables en Algérie : chiffres clefs, publication des services économiques, novembre 2013.
- Noureddine Said, Potentiel Solaire de l'Algérie: PV et CSP, Conférence sur le PV et CSP et intégration au réseau Alger le 28 Mai 2013.
- Solaire Photovoltaïque : quelles réalités pour 2020?, Les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque, octobre 2011.

Site d'internet :

- <http://www.andi.dz>
- <http://www.ansej.org.dz/>
- <http://www.cnac.dz/>
- <http://www.angem-dz.com/fr/>
- http://www.fnh.org/francais/doc/en_ligne/energie/dossier_art1.htm
- Rapport Mondial sur les Énergies Renouvelables, Résultats et Conclusions, 2012.
- <http://solar-project.pagesperso-orange.fr/historique.htm>.
- <http://www.energies-environnement.fr/energies/les-energies-renouvelables/le-solaire-photovoltaïque/l-évolution-du-photovoltaïque-dans-le-monde>
- <http://www.ddmagazine.com/Energie/Le-solaire-photovoltaïque-en-chiffres.html>
- <http://www.prosun.org/fr/energie-solaire-europeenne-durable/energie-solaire--en-europe-et-dans-le-monde.html>
- <http://www.lemoniteur.fr/141-industrie-negoce/portfolio/21400299-marche-du-photovoltaïque-2012-et-perspectives-2013-2017?21400299=21400311#21400299>
- <http://blog.pages-energie.com/solaire-photovoltaïque-croissance-en2014-050114.html>
- http://www.mem-algeria.org/fr/enr/energie%20solaire/pres_20-villages.htm

Lois :

- Le crédit au sein de l'article 112 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et crédit.

Résumé :

Nous sommes au début du 21eme siècle, où la demande d'énergie mondiale est croissante et les ressources basiques telles que le pétrole, le gaz...s'amenuisent. Il s'avère nécessaire de trouver une autre solution pour prendre le relais telle que l'énergie solaire.

Étant donné que L'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus importants du monde et en particulier de la région de la méditerranée, nous avons choisi, par conséquent, de réaliser un business plan du projet qui s'intéresse à l'installation des panneaux solaires.

Mots clés : business plan, photovoltaïque, énergie solaire, financement, création d'entreprise.

Abstract:

We are in the beginning of the twenty first century during which the global demand of energies increases, however the basic resources such as petrol and gas...decrease. Thus, it seems necessary to find out a new solution as an alternative to these resources, not least, the solar energy.

Inasmuch as Algeria possesses one of the most important solar fields of the world and, in particular, of the Mediterranean region, we chose to undertake a business plan for a project devoted to the installation of the solar panels.

Key words: business plan, solar panels, solar energy, entrepreneurship, finance.

:

نحن في مطلع القرن الحادي والعشرين, القرن الذي يتزايد فيه الطلب العالمي على
الطاقة الشمسية. حيث أن الموارد الأساسية مثل النفط والغاز, و عليه
يجاد حل جديد لاستبدال هذه الموارد <كالطاقة الشمسية>.

ان الجزائر لديها واحد من اكبر الحقول الشمسية في العالم عموما و في منطقة
الابيض المتوسط خاصة, لذلك ارتاينا انشاء خطة عمل لمشروع يهتم بتركيب
الطاقة الشمسية.

الكلمات المفتاحية : خطة عمل, الطاقة الشمسية, التمويل, خلق مؤسسة, اللوحات الشمسية.